



PAGES 4/5

C'est Noël à Mont de Marsan !

dossier ▶ **Le Pôle funéraire** PAGES 14/15
ouvrira dans un an

actu ▶ **Transports** PAGES 8/9
Vers un réseau plus attractif

Grâce aux fauteuils Shiatsu,
venez vivre un moment unique de
détente et de relaxation !
Une attention particulière est portée à la douceur
et à la brillance de vos cheveux.

MONT-DE-MARSAN

6, rue Dominique de Gourgues - 05 58 75 37 16
Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi 9h à 18 h - Jeudi 9 h à 19 h

DESSANGE

PARIS

dessange.com

COPPIER-JACQUELLE L'ÉVAL. L'Empire photographique membre du réseau DESSANGE

La rédaction remercie les annonceurs et les personnes qui ont participé à la parution de ce numéro ▶ **Directrice de la publication**: Geneviève Darrieussecq ▶ **Rédactrice en chef**: Marianne Warnet ▶ **Rédaction**: François Puy, Céline Dodon, Pascal Larrazet, Sandrine Persillon, Krystel Szypula ▶ **Publicité**: Lacoste-Roque ▶ **Conception graphique**: Monsieur Formydale ▶ **Photographies**: Paul Soubiron, Studio Ernest, service communication, Olliza ▶ **Imprimeur**: Castay, imprimé sur papier PEFC (gestion forestière durable certifiée) avec des encres à base végétale (vernés et diluants) ▶ **Distribution**: Marie de Mont de Marsan ▶ **Tirage**: 17.000 exemplaires (20.000 exemplaires pour l'agenda intérieur) ▶ **Dépôt légal**: décembre 2011

pages 4 / 13 & 16 / 17 ▶ **actu**

Pages 4-5 / Neige, féerie et lutins

Pages 8-9 / Vers un réseau plus attractif

Page 11 / Des orientations budgétaires responsables

Page 17 / Une structure municipale pour les 0-3 ans

pages 14 / 15 ▶ **dossier**

Le Pôle funéraire verra le jour dans un an

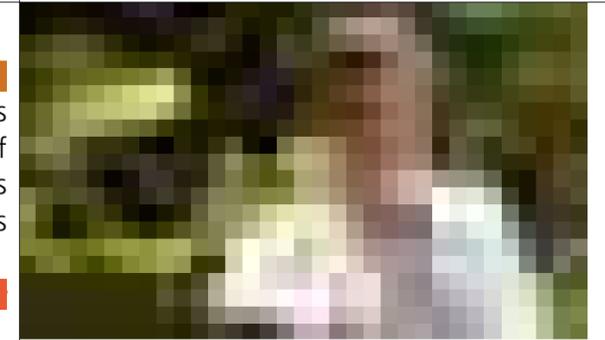
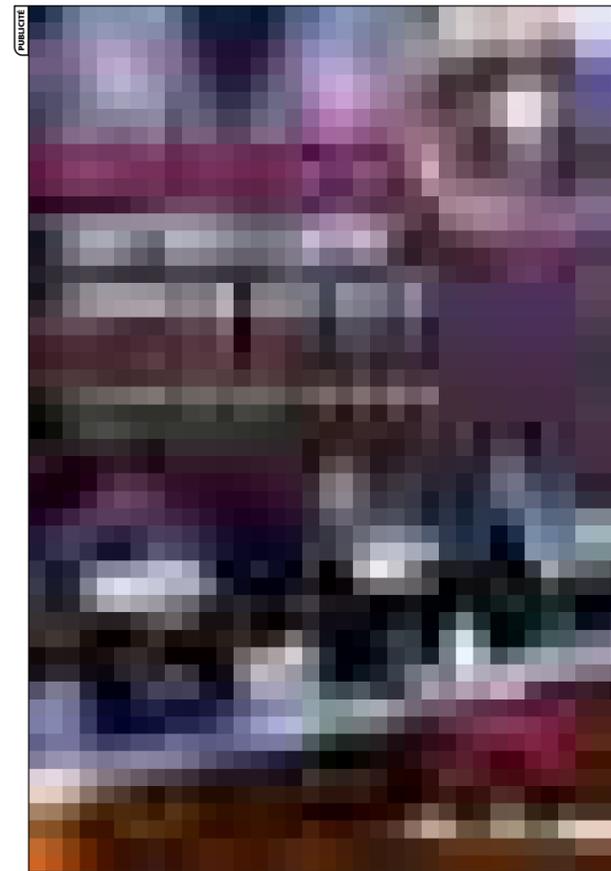
pages 18 / 25 ▶ **mag**

Page 19 / Bienvenue aux jardins familiaux

Pages 20-21 / Retour photos

Page 25 / "La belle aux encombrants",
une création toute fraîche

Supplément pages centrales ▶ **l'agenda détachable**



Responsabilité et volonté

Dans le dernier journal municipal, je vous parlais des conséquences inévitables que la crise économique et financière, qui secoue la France et de nombreux pays, ne tarderait pas à avoir sur la gestion de notre Ville.

Concrètement, quelles sont ces difficultés ? De sérieuses inquiétudes quant aux dotations de l'Etat et par voie de conséquences quant aux financements venant des autres collectivités locales, une diminution probable des droits de mutation, mais aussi une difficulté très importante pour obtenir des emprunts auprès des banques. Il faut savoir que toutes les communes financent une part très importante de leurs investissements par de l'emprunt auprès du secteur bancaire. Le fonctionnement étant quant à lui toujours à l'équilibre et dégageant même un résultat positif.

La situation actuelle conduit donc à ce que les banques prêtent moins d'argent aux collectivités locales, avec des taux de remboursement bien plus importants et pour des durées d'emprunt plus courtes. Il devient de plus en plus difficile et coûteux d'investir. La polémique politique ne m'a jamais intéressé, ne comptez donc pas sur moi pour tenter de faire porter sur les uns ou sur les autres la responsabilité de cette situation. La seule chose qui m'occupe et me préoccupe aujourd'hui dans mes fonctions est d'y faire face. Pour Mont de Marsan et ses habitants.

Nous avons ainsi dû décaler un peu dans le temps certaines réalisations, et nous serons probablement amenés à le faire encore pour certains projets. Sachez que nous agissons toujours en responsabilité, et qu'aucun projet ne sera lancé avant d'avoir obtenu la garantie de son financement aux meilleures conditions financières. Malgré tout cela, Mont de Marsan continue à préparer son avenir et améliorer son quotidien. Les projets sont en marche. J'ai eu le plaisir au cours de ces dernières semaines de procéder à de nombreuses inaugurations : place Charles De Gaulle, terrain synthétique de l'Argenté, avenue Eloi Ducom, cours d'école du Pouy et du Peyrouat, bibliothèque de l'école du Beillet...

Oui Mont de Marsan a de l'avenir ! Aujourd'hui plus que jamais il faudra se battre pour. Vous pouvez compter sur la totale détermination de votre Conseil municipal.

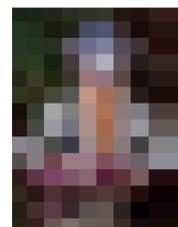
Je vous souhaite à toutes et à tous, ainsi qu'à vos proches, de très belles fêtes de fin d'année.

Télex

Venez chercher gratuitement vos sacs jaunes chaque 1^{er} jeudi du mois à la conciergerie des arènes (9h-17h) >>> Exposition "Les herbiers" - Musée Despiou-Wlérick - jusqu'au 29 janvier >>> Abonnez-vous à la version numérique du M2M sur www.montdemarsan.fr ▶▶▶

Neige, féerie, lutins, fous rires et étincelles...

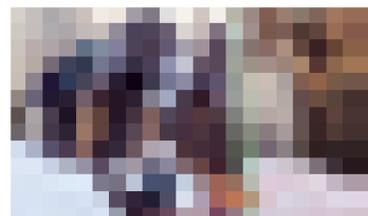
La magie de Noël va (ré)enchanter les rues et les places de Mont de Marsan. Vous avez tous rendez-vous du 10 au 31 décembre, pour glisser sur les 600 m² de neige naturelle, découvrir le monde fantastique des lutins et bien d'autres choses encore...



La forêt enchantée
Qu'ils se nomment tomtes, korriganes ou pixies, qu'ils arrivent de France, d'Espagne ou d'ailleurs, les lutins sont les invités 2011, place Charles de Gaulle. Rendez-vous du 10 au 24 décembre avec ces petits personnages. Ils nous feront découvrir leur forêt, leur ferme et surtout leur cabane...

Avec, à chaque début d'heure leurs secrets et leurs contes...
Entre deux rencontres avec les lutins, les visiteurs pourront savourer plusieurs moments musicaux autour du grand kiosque installé sur la place du théâtre. Une surprise féérique les samedi 17 et dimanche 18 vers 16h30...

Le pays blanc du Père Noël

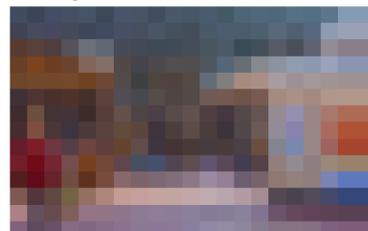


On se réchauffera avec un bon chocolat chaud distribué par les bénévoles de la plate forme sociale.

On ne change pas une formule qui marche et surtout qui ravit ! La place de la mairie retrouve donc son grand manteau blanc de 600m² de neige naturelle. Plusieurs espaces : pour les 0 à 3 ans le "baby neige" et de 3 à 77 ans la piste de ski de fond ou tout simplement le plaisir des raquettes. Et puis pour les mordus de glisse, une nouveauté : une vraie descente pentue et un couloir réservé aux luges plastiques. N'oubliez pas vos gants, bottes et autres doudounes ! Le tarif reste inchangé avec 2€ la demi-heure du 10 au 31 décembre. L'espace est ouvert de 10h à 18h (jusqu'à 20h le samedi 17 décembre). Noël serait-il vraiment Noël, sans le Père Noël ? Le voilà donc dans sa maison magnifiquement décorée avec son traîneau majestueux et lumineux garé juste à côté.

Le marché de Noël

Une trentaine d'exposants ouvriront leurs étals dans les chalets, place Saint Roch pour proposer aux promeneurs des idées de cadeaux de dernière minute. Du 17 au 24 décembre, les artisans et producteurs proposeront leurs fabrications de terroir souvent uniques. Pour l'UCAM, partenaire de la Ville dans l'organisation de ce marché de Noël, "c'est une offre complémentaire à celle du centre ville". Objets insolites mais surtout spécial "coup de cœur" pour tous les budgets, laissez vous tenter.



Le détail de la programmation sur www.regiedesfetes.montdemarsan.fr

LES GRANDS RENDEZ-VOUS DE NOËL

✦ **Le pays blanc du Père Noël, Place de la mairie, du 10 au 31 décembre**

Avec les 600 m² du jardin des neiges, la maison (et la photo) du Père Noël et son traîneau lumineux, le chalet sucré et le manège bleu.

✦ **La forêt enchantée, Place Charles de Gaulle, du 10 au 24 décembre**

Avec la cabane des lutins, ses secrets et ses contes à chaque heure, les rendez-vous musicaux au grand kiosque, la ferme, la gare du petit train.

✦ **"Cabaret Grimm" au Théâtre le 16 décembre**

Spectacle
✦ **Le marché de Noël, Place Saint-Roch, du 17 au 24 décembre**

Avec ses 25 chalets, ses artisans et produits uniques.

✦ **Et aussi... dans les rues du centre ville...**

le petit train, le chat botté, le bonhomme de neige, un orgue de barbarie et une surprise féérique du côté de la place Charles de Gaulle, les 17 et 18 décembre dans l'après-midi...

Et dans les quartiers, voir page 13.

Le programme complet sur regiedesfetes.montdemarsan.fr

▲ Investir pour l'avenir

L'équipe municipale consacre depuis 2008 un budget conséquent (500 000 euros chaque année jusqu'en 2011) pour la rénovation des écoles. Sur la dernière période, les cours d'école du Peyrouat et du Pouy ont fait peau neuve pour le plus grand plaisir de leurs petits utilisateurs. Et puis, en photo, l'école maternelle du Beillet dispose maintenant d'une bibliothèque. Installée, dans une extension du bâtiment construite spécialement, elle sera sans doute un élément important pour donner le goût de lire aux enfants.

401, rue de la Ferme du Conte - MONT DE MARSAN
Tél. 05 58 06 23 02
E-mail : landalu@hotmail.fr - www.landalu.com

Boutique Marie-Claire
Lingerie
NOUVEAU
ARTHUR CLUB :
Sous vêtements homme
pyjama - peignoir - veste d'intérieur
FEMME : L. Charmel - Aubade
Chantelle - Lejaby - S. Pèrele
• Empreinte pour forte poitrine
• Maillots de bain
82, rue Léon Gambetta - MONT-DE-MARSAN
05 58 75 01 45



(La parole à ...)

L'esprit de Noël

M2M a demandé à Chantal Lutz, adjointe au Maire, de nous définir l'esprit de Noël et de ces fêtes de fin d'année. Confidences.

Qu'est-ce que pour vous l'esprit de Noël ?
C'est la féerie, la magie. On ne réinvente pas Noël, c'est un rendez-vous à ne pas manquer. Une parenthèse durant laquelle on pense aux autres et à faire plaisir. C'est surtout un moment fait pour les enfants. Les adultes, eux, peuvent retrouver dans cette période leur part d'enfance.

D'ailleurs, je garde cette image de l'année dernière, plusieurs "grands enfants" - gaillards pour la plupart - se sont laissés emporter au moment de l'arrivée du Père Noël. L'esprit de Noël, ce sont tous ces regards pétillants.

En quoi ces fêtes seront-elles réussies selon vous ?

Elles seront réussies si, comme en 2010, les visiteurs - qu'ils soient Montois ou revenus au pays pour les fêtes, nous font la belle surprise de nous témoigner leur joie et leur fierté de (re) découvrir une ville embellie et parée de mille lumières.

À quoi tient cette alchimie ?

Avant tout, à ce que les services se sont laissés gagner par la magie de Noël. Toujours très concernés et impliqués pour cette occasion, ils se sont mobilisés pour la faire partager au plus grand nombre. Les visiteurs viennent pour un moment de plaisir et on va de nouveau les accueillir avec le sourire. Nous avons tous envie de revoir les étincelles dans les yeux et de revivre l'émotion des fous rires !

▲ Une histoire de chats...

Le Lion's club féminin Pomme de pin s'est investie cette année dans la création d'un festival de courts métrages. Réunis au Royal fin octobre, les participants, leurs proches et le public nombreux se sont donnés rendez-vous pour une projection en grand de leurs films. 9 apprentis réalisateurs concourraient. C'est Matthieu Santos, élève de deuxième année à l'école montoise Cinémagis qui a remporté le premier prix avec son court métrage "Los Ojos", sur la relation entre l'homme et le chat.

A revoir sur le site de l'école, www.cinemagis.fr

P. MAISONNAVE
www.maisonnave-peinture.fr
Entreprise de peinture, papiers peints, revêtements de sol, isolation pour l'extérieur
"Les Trois Pinceaux"
Depuis 1947
Spécialiste de l'isolation par l'extérieur
Travaux avec 22% de crédit d'impôt
Garantie décennale
FAITES DES ÉCONOMIES SUR VOTRE FACTURE D'ÉNERGIE
VENEZ VISITER NOS CHANTIERS TÉMOINS
DEVIS GRATUITS
1, impasse Jean Crabos - MONT DE MARSAN
Tél. 05 58 46 57 58 - Fax 05 58 06 91 55
E-mail : peinture.maisonnave@wanadoo.fr

(Réseaux)

La Régie des eaux veille sur les réseaux

La régie des eaux et assainissement assure la fourniture en eau des Montois. Et aussi la maintenance, l'entretien des réseaux d'eaux usées et potable et la géothermie. Actions en cours ou terminées.

Entrée Ouest et le boulevard de la République



La régie des eaux et assainissement participe aux travaux préparatoires du réaménagement de l'Entrée Ouest. Ils mettent en conformité les réseaux enterrés. En photo, place Stanislas Baron en novembre. Les ouvriers sont affairés, boulevard de la République jusqu'à fin janvier. L'entrée Ouest représente 280 mètres de canalisations déjà rénovées sur le boulevard d'Auribeau et la rue Alsace Lorraine et 440 mètres encore à traiter d'ici la fin du chantier. Coût total de l'opération, 273 000 euros HT.

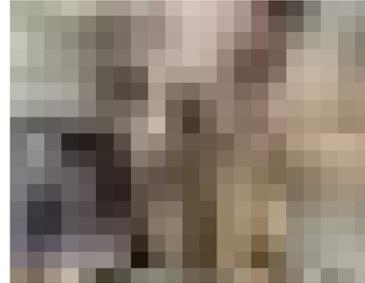
La garantie d'une bonne eau potable

La fourniture d'eau potable est l'une des missions premières de la Régie des eaux et assainissement. Pour avoir la garantie d'une eau irréprochable, les agents veillent et réfléchissent toujours aux meilleurs aménagements techniques possibles. Du matériel de régulation a été

installé entre les deux bassins reliés du Beillet et de Saint Médard (en photo). Le mouvement d'eau ainsi amélioré, le traitement de l'eau n'en est que meilleur.

Géothermie, nouvelle saison de chauffe

Les installations géothermiques gérées par la Régie des eaux et assainissement permettent à plusieurs établissements de la ville d'être chauffés. Ainsi, l'Hôpital Sainte Anne, la résidence Hélène Bouchet et la Base aérienne 118 bénéficient de ce procédé plus économique et plus écologique. Les équipements ont été remis en route fin octobre comme sur cette photo, à la Base aérienne. A noter qu'il est prévu d'installer le procédé géothermique sur le nouveau quartier du Peyrouat. Le premier équipement concerné serait le pôle éducatif et petite enfance.



(Équipements)

Le parc technique rénove et entretient

Au parc technique municipal, les agents travaillent à la rénovation et à l'entretien des équipements. Le point sur les travaux en cours et à venir.

Une quinzaine d'agents est mobilisée depuis quelques jours pour la création d'un club house au stade du Beillet. Un bâtiment est construit contre la salle de sports pour accueillir notamment le club de basket. À noter qu'il s'agit d'un chantier école initié par le Marsan Agglomération. Dix stagiaires de l'INSUP passeront six mois sur ce chantier pour apprendre les différents métiers du bâtiment. Il sera opérationnel avant l'été. Trois mois seront nécessaires à la dizaine d'agents du parc technique chargés du chantier de rénovation des vestiaires du tennis de table au Pégly. Les travaux consistent à la mise aux normes électrique, à la peinture et réfection des murs mais aussi à la création de sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR). Du côté de l'Argenté, les ouvriers rénovent début 2012 les sanitaires du stade. Même chose, ces locaux seront dorénavant accessibles aux PMR* pour entrer. Coup de neuf aussi dans la salle dite Codibois

(près de l'ancien bowling), une première phase de travaux est terminée. Les faux plafonds seront réalisés par une entreprise. Les ouvriers du parc technique procéderont aux finitions dans la foulée. L'objectif est d'accueillir sept associations hébergées jusqu'alors à Bosquet (local vendu récemment au Sydec) ainsi que le secours Populaire.

Le parc technique intervient également dans les locaux des agents municipaux comme dernièrement pour le musée avec l'installation des ateliers pédagogiques du Musée dans le "pavillon des arts" (salle du rez-dechaussée de l'ancienne bibliothèque, place Charles de Gaulle).

Enfin et pour notre plus grand plaisir, les agents du parc ont travaillé d'arrache pied pour installer les illuminations de la Ville. Vous découvrirez aussi dans les prochains jours le fruit de leur labeur pour les festivités de Noël.

* PMR : personnes à mobilité réduite

(Voirie)

Un travail de fond pour les routes

L'état des routes montoises nécessite la poursuite de l'effort initié depuis 2008. Le programme pour 2012.

Les routes montoises sont encore loin d'être toutes bonnes à circuler que l'on soit en voiture, à pied, à vélo ou à poussette. Depuis trois ans, les services techniques du Marsan Agglomération et de la Ville (et la Régie des eaux pour les réseaux) travaillent à rétablir une situation sinon confortable, du moins acceptable pour les usagers. Le budget de l'agglomération a ainsi été multiplié par trois sur les enveloppes de rénovation de la voirie.

Au total ce sont plus de trente rues et boulevards qui ont fait peau neuve. Pour des interventions sur réfection des trottoirs : Boulevard d'Alingsas, avenues Clemenceau, Kennedy, Lacrouts et du 34 RI, les abords de l'école du Pouy et la rue des Gézits. Pour des interventions plus globales sur la rénovation de la voirie : les rues et boulevards de l'Entrée ouest, le boulevard de Candau, les avenues Pierre de Coubertin, Eloi Ducom, Pierre Mendès France et les rues de la Ferme, Forêt, Ecureuils, Pégly, Cadillon, Chemin Vert, Chemin Creux, Monge, Chemin Fleuri, Commandant Clère, Mamelon

Vert, Tannerie, Dominique de Gourgues. Pour visualiser le travail déjà accompli, deux chiffres : 49.000 mètres carrés d'enrobé ont été coulés et lissés sur les routes. Et 11.300 mètres carrés de bétons ont servi à la rénovation des trottoirs en 2010 et 2011. Les mêmes objectifs et critères ont animé les équipes de la Ville et du Marsan Agglomération : organiser la cohabitation entre les différents moyens de transport (voies de circulation / piste cyclables / trottoirs), aménager partout où cela est possible des trottoirs accessibles et sécurisés pour les piétons, poussettes et personnes à mobilité réduite et permettre aux véhicules motorisés de circuler en toute sécurité. En 2012, les trottoirs de l'avenue Foch seront rénovés. Et les grands chantiers de voirie concerneront le boulevard de la République, les boulevards d'Haussez et de Harbaux, les avenues Vives Labarde et Vincent Auriol, les avenues de la Gascogne et l'avenue Albert Camus, ou encore éventuellement la rue Henri Duparc au moins pour la rénovation des réseaux.

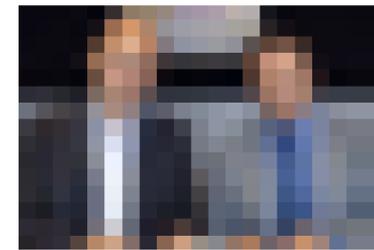


(Partenariat)

Une convention pour limiter les dommages

Une convention entre la Ville de Mont de Marsan, représentée par Hervé Bayard, adjoint au Maire chargé de l'urbanisme et GRDF, représenté par M. Terrade a été signée mi-octobre. Cette convention porte sur la mise en œuvre d'un ensemble d'engagements réciproques afin de réduire sensiblement les dommages aux ouvrages de distribution de gaz naturel sur le territoire de la Ville. Les modalités d'intervention en cas de dépannage urgent sont (par exemple) consignées dans cet accord.

Au delà des questions d'intervention urgente, les signataires s'engagent également à mieux contrôler les chantiers à titre de prévention des risques, à veiller à toujours garder l'accessibilité aux vannes ou encore à respecter une méthodologie concertée pour le déclenchement et le suivi des travaux.



La Ville intégrera ces paramètres de manière plus systématique dans les choix des entreprises prestataires. Le but de cette convention est bien entendu de rendre le meilleur service aux usagers en limitant les gênes liés aux travaux tant au niveau de la fourniture de gaz dans les foyers que dans les limitations de circulation.

▲ Une présence rassurante

Afin de prévenir les cas d'isolement et d'insécurité chez les personnes âgées, les agents de la police municipale participent à l'opération "Tranquillité Senior", initiée par le commissariat de police.

Plusieurs visites dans les clubs du 3^e âge de la ville ont permis une première prise de contact pour parler des gestes simples à adopter pour se sécuriser : se faire connaître auprès de la police municipale, inscrire les numéros d'urgence près de son téléphone, rester en contact avec son voisinage...

Les seniors qui quitteraient leur logement peuvent également demander à la police municipale de contrôler les abords de leur domicile.

Police Municipale : 05 58 05 87 20 / Commissariat : 17

LES MEUBLES D'OCC
Achat - Vente
Vide maisons
Paiement comptant
Déplacement gratuit

Route de Bayonne - av. des Martyrs de la Résistance
MONT-DE-MARSAN - 05 58 45 05 64

DEPUIS 1967

SIÈGE SOCIAL MONT-DE-MARSAN
418, rue de la Ferme du Conte - Z.A. du Conte
Tél. 05 58 05 96 32 / Fax 05 58 05 96 50
E-mail : contact@sasgarcia.fr

AGENCE SAINT-PAUL-LÈS-DAX
Village d'Entreprises - 325, rue Denis Papin
ISO 9001 ENTREPRISE CERTIFIÉE

▲ Jean Rameau fait écorce neuve

Au moment de "boucler" le journal, la plantation "officielle" des nouveaux arbres du parc Jean Rameau n'avait pas eu lieu mais le service municipal des espaces verts s'activait déjà à la plantation des quelques 70 arbres pour l'ouverture le 2 décembre.

Rappelons que cette initiative a été impulsée par Annick Mathieu, présidente de l'association "Un enfant peut sauver un arbre".

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
EXPOSITION CARRELAGE SANITAIRE
MENUISERIE
FOURNI POSÉ

NOUVEAU DÉPÔT
à partir du
2 JANVIER 2012

Rond point des pompiers SAINT-AVIT

16, rue Paul Banos - Mont-de-Marsan ZA Mamoura Nord - St-Avit
05 58 75 75 72 - MAURIN S.A.S. - 05 58 75 54 98

Vers un réseau plus attractif

LES TUM D'AUJOURD'HUI

- ▶ 9 bus et 17 conducteurs (tous exerçaient déjà aux TUM)
- ▶ 8 lignes urbaines desservant Mt de Marsan et St Pierre du Mont
- ▶ Une navette (Gare, plate-forme sociale, centre pénitentiaire)
- ▶ 11 lignes scolaires
- ▶ Fonctionnement entre 7h et 19h30 (amplitude moyenne de 12h).
- ▶ Fréquence de passage renforcée matin et soir pour accueillir les scolaires plus nombreux
- ▶ Intervalle de passage moyen sur chaque ligne : 50 minutes

Les bus des Transports urbains du Marsan circulent. Horaires, lignes, arrêts et tarifs restent les mêmes jusqu'à l'été 2012. En juillet, un nouveau réseau plus attractif verra le jour.

Les bus tout blanc (en attendant de porter les couleurs du Marsan Agglomération) des transports urbains du Marsan circulent depuis le 31 octobre. L'agglomération, autorité organisatrice des transports sur son territoire, a en effet confié au groupe Veolia Transdev l'exploitation de son réseau de transport public de voyageurs dans le cadre d'une délégation de service public (DSP). Ce candidat est celui ayant présenté les meilleures solutions techniques avec le meilleur coût pour la collectivité et les usagers. C'est en juillet prochain que le nouveau réseau sera mis en service. D'ici là, l'offre de transport restera inchangée. Les 8 lignes de bus actuelles sont toujours en service. La fréquence des lignes, la politique tarifaire ainsi que le réseau de points de vente des billets restent également les mêmes.

OÙ ACHETER VOS BILLETS ?

- ✘ **Dans les bus**, pour les tickets à l'unité
- ✘ **Chez l'un des 17 dépositaires**, pour les carnets de tickets (Liste complète du site du Marsan agglomération, www.lemarsan.fr)
- ✘ **Au dépôt Veolia Transport du Marsan**, pour tous les titres de transport (105, rue de la ferme du Conte - Mont de Marsan Ouvert tous les jours de 8h à 12h et de 14h à 18h)
- ✘ **Pour les cartes d'ayants droits** : les mardis et jeudis de 14h à 17h exclusivement
- ✘ **Ligne TUM n° 3 - Arrêt Barbe d'Or**
- ✘ **Renseignements sur www.lemarsan.fr**

Offrir un choix nouveau

Jusqu'à maintenant, compte tenu de l'état des routes, des trottoirs, et de la configuration du réseau de bus, la voiture était quasiment le seul moyen sur et rapide de se déplacer à Mont de Marsan. A l'heure où le prix du carburant flambe, et où les ménages bouclent leurs fins de mois avec de plus en plus de difficultés, les collectivités locales se doivent d'offrir aux habitants les moyens de se déplacer de façon bien plus économique. La Ville ne peut donc non plus ignorer les questions environnementales et l'impact certain des gaz d'échappement

LES TUM DEMAIN

- à partir de juillet 2012 et jusqu'en 2015
- ▶ 19 bus et 30 conducteurs
- ▶ 7 lignes urbaines desservant les communes de Mont de Marsan et Saint Pierre du Mont
- ▶ Une navette de Centre Ville (desservant les parking et la gare)
- ▶ 6 lignes scolaires
- ▶ un réseau de Transport à la Demande sur l'ensemble des communes de l'Agglomération (lancé en janvier 2012)
- ▶ l'été, la desserte de la base de loisirs du Marsan

des automobiles individuelles. Il s'agit d'un défi urbain, social et environnemental à relever avec le développement des modes de circulation doux et le développement des transports en commun. Pour cela, il faut rendre l'offre de transports en commun plus attractive. Et l'attractivité d'une offre se caractérise par de la fréquence, de la rapidité et une bonne lisibilité du réseau.

Du transport à la demande à partir de janvier

Premier temps fort de cette évolution du réseau en janvier prochain. Vous habitez une commune de l'agglomération du Marsan, vous souhaitez vous rendre en bus à Mont de Marsan ? Ce sera simple comme un coup de fil. Une offre de transport à la demande (TAD) desservant l'ensemble des communes de l'agglomération sera développée. Ce réseau TAD est composé de 5 lignes à arrêts et horaires fixes, toutes en rabattement vers le centre de l'agglomération pour un euro aller - retour. Sont programmés deux allers - retours, les mardis et jeudis matin, les mercredis et vendredis après-midi et le samedi matin et après-midi. Un ou deux points de prise en charge seront installés dans

chaque commune de l'agglomération. Les usagers pourront descendre aux arrêts TUM situés sur le trajet de leur ligne et au point de rencontre du réseau urbain aux allées Farbos.

Fréquence intensifiée, navette centre ville et parking relais

A partir de juillet 2012, le nouveau réseau sera ouvert pour les habitants. Il s'agit là d'une véritable révolution des mentalités sur un territoire où la voiture est seule reine. Un autre choix de mode de transport sera désormais offert à ceux qui le souhaiteront. Ainsi, 13 lignes régulières desserviront tous les quartiers de la ville et Saint Pierre du Mont avec des fréquences adaptées à la vie des habitants (15, 30, 60 mn), un service en continu y compris pendant l'heure du déjeuner. Mais aussi un système d'heure de pointe prenant en compte les horaires scolaires et de travail, une navette en centre ville, des parking relais pour les trajets domicile (agglomération ou plus loin) / travail (centre ville notamment). Deux premiers seront implantés à hauteur du SDIS (route de Roquefort / Agen) et autour du Centre commercial de la Rocade est. Un troisième pourrait suivre du côté de la base de loisirs de Ménasse.

RESTAURANT

Toast de bienvenue
Velouté Crécy
Amuse bouche
Terrine de foie en gelée avec tartelette aux "Pommes figues"
Tournedos sauce bordelaise
Pommes de terre forestières
Bûche de Noël

Dimanche 25 Décembre Menu de Noël

Réservation conseillée !
05 58 75 19 52

Avenue de Villeneuve • Saint-Médard • Mont-de-Marsan

L. BAPTISTAN S.A.S

Travaux publics VRD
Transports sables et graviers
Location engins - Travaux Privés

LB
TRAVAUX PUBLICS VRD

1626, rue de la Ferme de Carboué
MONT-DE-MARSAN
Tél. 05 58 75 15 72 • Fax 05 58 75 14 12
e-mail : baptistan.sa@wanadoo.fr

P P M

- Peintures
- Papiers peints
- Décoration
- Moquettes
- Sols Plastiques
- Parquets
- Matériel
- Confection & Tissus
- Voilages
- Réfection Fauteuils

MONT-DE-MARSAN - 05 58 75 90 66

Télex

►►► **Permanences Campagne ravalement de façades** (quartier de La Madeleine, rue Gambetta, av. Sadi Carnot, rue Forêt des lutins (forêt des sapins, cabane des lutins, grand kiosque) - place De Gaulle - du 10 au 24 décembre >>> **Noël de**

des Cordeliers et rue Frédéric Bastiat) : jeudi 15 décembre - sur rdv 05 58 90 90 51 >>> **Noël à Mont de Marsan** : gare Petit train et la crèche, le lundi 12 décembre à 15h30, Auberge landaise. Rens : 05 58 46 64 57 >>> **Recensement** : du 15 janvier au 25 février >>>

Mobilisation autour de la tranquillité publique



Farid Heba est devenu adjoint au Maire chargé de la tranquillité publique, de la prévention et de la Police municipale, depuis mi-novembre. Les objectifs et les actions de sa nouvelle charge.

L'équipe municipale se mobilise autour des questions de sécurité et de tranquillité publique avec notamment la création depuis fin 2010, d'un Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD). Présidé par le Maire, il est composé des représentants de grandes instances (préfet, procureur de la République, président du Conseil général, directeur Départemental de la sécurité...) ainsi que des professionnels de l'action sociale comme les associations La Source et LISA. Afin de poursuivre cette action, un nouvel adjoint au Maire chargé de ces sujets a été élu par le Conseil municipal en la personne de Farid Heba.

Quels sont les objectifs du CLSPD ?

Réunir tous les acteurs de la sécurité et de la prévention pour aboutir à des actions concrètes. Le plus important, c'est l'échange d'informations pour définir des objectifs communs pour la préservation de la sécurité et de la tranquillité publique. Le CLSPD est l'instance où se définissent, se mettent en œuvre, et s'évaluent les actions de prévention de la délinquance. C'est une sorte d'état-major autour du Maire.

Nous avons identifié pour 2011 trois volets : les nuisances sonores, les problèmes liés aux établissements de nuit et l'errance urbaine.



Et concrètement, que développez-vous ?

Une charte pour la "Qualité de vie nocturne" portant sur le volet des nuisances sonores et les problèmes liés aux établissements de nuit sera signée dans les jours à venir par le Maire et la Madame le Maire. Elle consigne les règles essentielles à respecter pour concilier les intérêts des professionnels, les attentes et les devoirs des clients, et la qualité de vie des riverains.

Et pour les populations en errance ?

Tout d'abord, le phénomène n'est pas récent. Mais l'arrivée dans l'hyper centre d'une population marginalisée accompagnée de chiens pose des problèmes certains pour les riverains, les commerçants et les passants, lié notamment aux rixes et incivilités constatées. Nous prenons cela très au sérieux ! Madame le Maire a pris un arrêté d'interdiction de consommer de l'alcool sur la voie publique, et nous tâchons également de faire respecter l'obligation de tenir les chiens en laisse. Ne nous trompons pas, c'est avant tout un travail d'équipe et de terrain. En effet, envisager une solution miracle et uniquement répressive ne fonctionne pas... cela se saurait ! Alors avec la mise en place du plan hivernal depuis le 1^{er} novembre, nous (élus, policiers municipaux...) allons à la rencontre de ces jeunes. Comme nos partenaires avec notamment l'éducateur de rue de l'association la Source (et financé par le Fond interministériel de la prévention de la délinquance), des membres de l'association LISA, un infirmier du Point santé ou encore les maraudeurs des Restos du Cœur.

Le recrutement de deux éducateurs de rues a été prévu à la création du CLSPD. Nous sommes toujours en attente de ce recrutement par le Conseil général.

Quel résultat(s) attendez-vous ?

C'est très clair : extraire cette population de la rue et leur proposer un accompagnement médico-social. Au delà, nous souhaitons pouvoir établir un diagnostic précis sur leur âge, provenance géographique, revenus, couverture sociale et de le réévaluer sans cesse pour un meilleur suivi.

Qui sont ces jeunes ?

En attendant le diagnostic précis, on peut déjà aller à l'encontre d'une idée reçue qui consisterait à penser que cette population vient d'ailleurs. Très peu viennent de l'extérieur, la majorité est montoise, a des logements ou des hébergements. Les jeunes sont pour autant dans la précarité (avec les questions d'addiction notamment alcoolique souvent associées) et en rupture de lien social. C'est d'ailleurs ce lien qu'ils recherchent en se regroupant.

Prévention, répression, quel équilibre ?

Un peu des deux ! La prévention est indispensable pour trouver les solutions sur le long terme. La répression l'est autant pour montrer où sont les limites et assurer la tranquillité publique indispensable au vivre-ensemble dans notre ville. Nous travaillons donc de concert avec la Police nationale pour interpellier les personnes en "ivresse publique manifeste". Une cinquantaine de cas ont été enregistrés entre janvier et septembre 2011. Ces interpellations donnent lieu, dans la plupart des cas, à des convocations au Tribunal et à une verbalisation.

Et pour 2012 ?

Il est clair que nous devons encore mieux coordonner les actions des polices municipales et nationales sur ces problèmes de population en errance, mais aussi sur l'ensemble de leurs autres missions. Cela fait partie des priorités que m'a confiées Madame le Maire. Nous allons aussi développer nos actions autour de la prévention routière. Une prochaine réunion du CLSPD devrait aboutir à un partenariat avec l'association de la Prévention routière. Parallèlement, les policiers municipaux interviennent déjà à la sécurisation aux abords des groupes scolaires. C'est particulièrement apprécié par les parents et les enseignants. Des actions sont aussi menées en relation avec la Police Nationale : tranquillité seniors et tranquillité vacances. Nous entendons mener de front l'ensemble de ces dossiers car la sécurité et la tranquillité sont notre première liberté !

Des orientations budgétaires contraintes et responsables

Le débat d'orientations budgétaires a eu lieu lors de la séance du Conseil municipal de novembre.

Ce fut un moment d'échanges sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité. Pour 2012, le contexte de crise économique et financière fait peser de très lourdes incertitudes sur le budget des collectivités locales. Il faut porter un regard lucide et responsable sur cette situation. L'équipe municipale se prépare à faire face aux difficultés et à anticiper leur impact sur les actions municipales. La Ville de Mont de Marsan, comme l'ensemble des collectivités, a beaucoup de mal à mobiliser des emprunts auprès des banques. Des choix responsables, prioritaires et réalistes seront donc mis en

place avec un objectif fort : continuer à investir pour l'avenir de la ville et à proposer un service public de grande qualité.

Le projet "Rivières dans la Ville" avec l'aménagement de la cale de l'Abreuvoir sera poursuivi. Les efforts d'investissement porteront aussi sur la requalification du centre-ville, les écoles, la voirie, le renouvellement urbain, le développement durable, les équipements sportifs, etc. Tous ces projets doivent se mener sans obérer les efforts pour les missions plus quotidiennes de la municipalité. La politique d'accompagnement au quotidien continuera pour la petite enfance

(ouverture de la nouvelle crèche municipale...), le secteur associatif, les Conseils de quartiers, l'accessibilité des lieux publics aux personnes à mobilité réduite, la propreté urbaine, la sécurité et la tranquillité publique...

Les décisions du Conseil municipal EN UN COUP D'ŒIL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2011

- Installation de Thibaut Argueil et Daniel Linxe comme **Conseillers municipaux**
- Information au Conseil municipal sur les travaux initiés par les Conseils de Quartier
- Exonération des droits d'occupation du domaine public pour les **commerçants impactés par les travaux** places De Gaulle, Pitrac, et Saint-Louis.
- Deux nouvelles **subventions pour des ravalements de façades** ont été attribuées
- Etablissement d'une convention pour l'**Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat** sur le centre-ville.
- La Ville met à disposition de l'**Office Public d'Habitat** des Landes une parcelle en vue de la réalisation du programme de relogement du camp du Rond
- Présentation, pour avis du Conseil municipal, de la modification du schéma départemental d'accueil et d'habitat des **gens du voyage** qui prévoit la construction d'une aire d'accueil sur Mont de Marsan, par le Marsan Agglomération
- **Demande de subvention** au FRAM, à la DRAC et au Marsan Agglomération pour l'acquisition d'une œuvre peinte de Louis Anselme Longa
- Subvention à l'AMAC et aux Restos du Cœur dans le cadre du **Contrat Éducatif Local**
- Subvention au Chœur du Marsan, AAL/ALDRES, Compañeros Sevillanos, Restos du Cœur, Fédération Française de Course Landaise et Stade Montois golf dans le cadre des **"Projets 2011"**

SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 2011

- **Acquisition de terrains** autour de la Rotonde et de la villa Mirasol dans la perspective de la création d'une promenade en bord de berges
- Trois nouvelles **subventions pour des ravalements de façades** ont été attribuées
- Création d'une **commission d'indemnisation amiable** pour les dommages de travaux publics
- Élection de **Farid Heba** en tant que 7^{ème} adjoint au Maire
- **Débat d'Orientation Budgétaire 2012**
- **Mise à disposition de personnel municipal** : Collège V. Duruy, École de Musique, Orchestre Montois, CCAS, AMAC CaféMusic', Marsan Agglomération, Centre de Gestion des Landes, associations sportives
- Adhésion à l'association des villes pour la **Propreté Urbaine**
- Mise en place de la nouvelle **Taxe d'Aménagement** qui remplace la Taxe Locale d'Équipement
- **Don de quatre œuvres** de Raymond Delamarre, Robert Wlérick, Frédéric Marius de Buzon et Vincent Batbedat
- **Subvention à l'UNICEF** dans le cadre des "Projets 2011"

Retrouver l'ensemble des projets débattus et les procès-verbaux des anciens conseils municipaux sur www.montdemarsan.fr

975€ par mois*

www.maisons-conforeco.com
mél : conforeco@wanadoo.fr
tél : 05.58.75.05.69

Villa à Mont de Marsan sur terrain de 1247 m²
Située dans un quartier calme, cette maison de 3 chambres avec un grand séjour cuisine, un garage de 18 m² et une terrasse couverte de 15 m², vous charmera à coup sûr.
Livraison courant 2012

* Exemple de mensualité modalité en agence.

Sud-Ouest

TRAVAUX PUBLICS & PRIVÉS
461, allée Lagace - B.P. 145 - 40090 SAINT-AVIT
05 58 05 53 40

APPEL À CANDIDATURES

Le conseil des Arènes/ Tuco / Harbaux / Rigole / Pouy / Laguille a besoin d'être complété.

Vous résidez ou travaillez sur le quartier et vous avez envie de le faire vivre, déposez votre candidature avant le 30 décembre au Service Vie des quartiers à l'attention de Marie Christine Bourdieu, Adjointe au Maire déléguée à la Démocratie locale, BP 305 - 40011 Mont de Marsan cedex

Rens. : 05 58 05 87 52

Parmi les candidats, tirage au sort des nouveaux conseillers en janvier 2012.

Les égouts ne sont pas des poubelles !

Des tronçons de rues sont parfois inondés par une mauvaise utilisation des équipements de la maison. Rappel de quelques règles à respecter dans l'utilisation des avaloirs.

Par l'intermédiaire des conseillers de quartier, il est fréquemment signalé à la régie municipale des eaux et de l'assainissement des tronçons de rues inondés... En vertu de l'article R1331-2 du Code de la santé publique, il est interdit d'introduire dans les systèmes de collecte des eaux usées : directement ou par l'intermédiaire de canalisations d'immeubles, toute matière solide, liquide, gazeuse ou déchets solides même après broyage. Elles sont susceptibles d'être la cause, soit d'un danger pour le personnel d'exploitation ou les habitants des

immeubles raccordés, ou d'une dégradation des ouvrages d'assainissement et de traitement, ou d'une gêne dans leur fonctionnement. Sans compter les risques de pollution. Un avaloir est destiné à récupérer les eaux de ruissellement et à les acheminer vers les égouts. Un mauvais usage peut entraîner d'importants dégâts. Le citoyen joue un rôle essentiel dans le maintien de la propreté publique notamment en évitant d'y déverser toute matière susceptible de l'obstruer, tels les graisses, le béton, le mortier, les restes de peinture, etc.

FAQ...

Peut-on faire brûler dans son jardin des feuilles mortes ? Une autorisation est-elle à demander ?

Seules les entreprises forestières peuvent demander une autorisation auprès de la Préfecture pour brûler des souches et branchages. Le Service Départemental d'Incendie et de Secours donne son avis. S'il est favorable, c'est à la commune d'autoriser ou non l'incinération. Pour le particulier, l'incinération des feuilles est interdite !

Les déchets verts sont collectés gratuitement une fois dans la semaine par le Marsan Agglomération. Les feuilles, tontes, tailles des haies doivent être présentées dans des sacs résistants et non fermés et dans un conteneur facilement maniable. 10 sacs maxi par collecte, le poids de chacun ne devant pas dépasser 15 kg.

Les branchages autorisés sont ficelés en fagots d'un mètre maximum. Les déchets sont à déposer devant l'habitation à partir de 20h la veille des jours de collecte. Les tas en vrac ne sont pas collectés.

LES JOURS DE COLLECTE DE DÉCHETS VERTS

JOURS	SECTEURS
LUNDI >	Pouy, Dagas, Mahéran, Chourié, Petit Barrère, Sianes, Lubeton, Marcadé, Maisonneuve
MARDI >	Saint Jean d'Août, Champigny, Cambielh, Cressonnière, Argenté, Cité de l'air, Hippodrome
MERCREDI >	Petit Bonheur, Majouraou, Grand Barrère, Petit Beillet, Balen, La Houn, Sarransot, Le Vignau
JEUDI >	Bourg Neuf, Moquel, Sablière, Arguence, Barbe d'Or, Pasquès, Carboué, Conte, Zone industrielle. L'hyper centre sur appel téléphonique
VENDREDI >	Croix Blanche, Hiroire, Petit Bousquet, Nahuques, Maumus, Fatigue, Lacrouts, Loustalot, Couillot

Vous habitez un nouveau lotissement ou avez un doute sur le jour de collecte, contactez le **05 58 46 53 79** du lundi au vendredi de 8h à 11h45 et de 13h30 à 17h30.

Les déchets verts peuvent également être apportés en déchetterie **Battan**, quartier Saint Médard, 226 rue Pierre Hugues **Oranger**, zone industrielle, Chemin de Macy **Rond**, quartier Saint Jean d'Août, avenue Robert Caussègue

Ouvertes toute l'année, du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h. Fermées dimanche et jours fériés.

Mieux connaître les quartiers...

Les Conseils de quartier vont à la rencontre des Montois et multiplient les occasions pour mieux se connaître.

La semaine bleue

À l'occasion de la semaine de la solidarité, des conseillers de quartier sont allés à la rencontre des personnes âgées dans les clubs de la ville... Très appréciée, cette initiative sera très vite renouvelée. Des échanges tout aussi sympathiques ont eu lieu avec les Montois, le samedi 22 octobre au marché Saint Roch où il était possible de se renseigner sur la vie de son quartier et de sa ville.

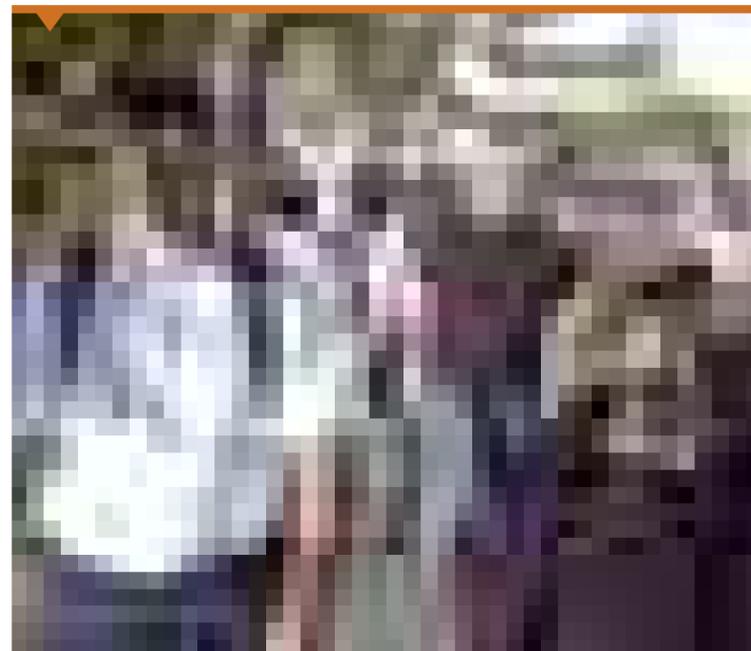
Mon quartier a du talent

Dimanche 23 octobre, les habitants de Saint Médard exposaient au Château de Nahuques leur savoir faire... il était même possible de s'initier à des activités. Animation reconduite en 2012.



Marche dans les quartiers

Tous les lundis, depuis le mois d'octobre, la marche dans les quartiers rencontre un véritable succès. Un groupe d'une trentaine de personnes, avec des nouveaux à chaque départ, prend plaisir à se retrouver pour pratiquer une activité sportive sans grande intensité... Après les visites des quartiers de Barbe d'Or, du Pégly, de Saint Médard, des Couturilles ou de Majot... de nouvelles idées de circuits se préparent.



LE PROCHAIN RENDEZ-VOUS

Marche du 12 décembre : quartier de la Sablière

Pour connaître les nouveaux points de rendez-vous, il est conseillé de contacter Yannick, éducateur au PJSE au 05 58 93 68 68 ou son conseil de quartier

Agenda

Spectacles et animations autour de Noël

- **Soirée de l'Avent, samedi 10 décembre**, place Baquarailhon (Barbe d'Or) à partir de 17h : vin chaud offert, accompagné de musiques et chants de Noël.
- **Cabaret Grimm, vendredi 16 décembre**, 19h30 au Théâtre
- Dans la limite des places disponibles et sur inscription, les conseils de quartier offrent aux enfants montois une entrée au spectacle. Tarif préférentiel pour les accompagnateurs.
- **"Tous en scène avec Zygo", samedi 17 décembre**, école primaire du Beillet, 15h. Spectacle suivi d'un goûter.
- **Goûter et dessins pour le Père Noël, samedi 17 décembre**, espace vert de Bouheben à partir de 15h
- **Spectacle de magie, dimanche 18 décembre**, à l'école maternelle de l'Argenté, à 15h30. Spectacle suivi d'un goûter
- **Feu de Noël, dimanche 18 décembre**, à 16h, sur le parking de l'hippodrome. Un goûter sera servi à la tombée de la nuit devant ce feu.
- **Le jardin des neiges**
- Les conseils de quartier offrent à tous les enfants des écoles maternelles et primaires de Mont de Marsan une entrée, valable du 11 au 31 décembre, tous les jours de la semaine de 10h à 14h.

Des sapins dans les quartiers

Sur proposition des conseillers, des sapins ont été installés sur les différents îlots.

Renseignements : 05 58 05 87 52



Peinture - Décoration intérieure
 Revêtements Sols et Murs
 Ravalement de Façades - Papiers Points

DECAPAGE PAR AEROGOMMAGE
 Tous types de support (bois, métal, pierre...)
 Procédé écologique

Peinture immédiate après décapage

SARL G.T.E ZA LA TEOLERE - SAINT PIERRE DU MONT
 0 5 . 5 8 . 4 6 . 1 4 . 0 1

-10€ sur votre contrôle technique*
 + 1^{ère} contre-visite offerte

* sur présentation de ce coupon valable jusqu'au 31/01/2012 pour un contrôle technique complet. Offre non cumulable.

SAINT PIERRE DU MONT
 Route de Bayonne
 05 58 75 03 24

-30€ sur le stage de récupération de points*

St-Pierre-du-Mont
 • 19 et 20 décembre
 • 2 et 3 janvier
 • 19 et 20 janvier

* sur présentation de ce coupon valable jusqu'au 31/01/2012. Prix public 255 € TTC.

AUTOMOBILE CLUB DES LANDES
 Route de Bayonne - St-Pierre-du-Mont
 05 58 75 03 24
 contact@autoclub40.fr

Télex

►►► Noël de la Solidarité, mercredi 14 décembre à 14h, Auberge Landaise. Rens : 05 58 46 64 40 >>> **L'Adishatz à 2011** - soirée réveillon du 31 décembre - les Bodegas clôturent les Fêtes - Hall de Nahuques - 19h30 - réservation des places jusqu'au 27/12 à la caisse centrale du centre commercial avenue du Vigneau (Rocade Est) >>> **Permanences gratuites sur rdv** : avocats (1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois - CCAS - 05 58 46 64 41), notaires et huissiers (1^{er} mardi du mois - Boutique de la famille - 05 58 06 15 15) ►►►

Dans un an, le pôle funéraire verra le jour

Affronter un décès et sa période de deuil sont toujours des épreuves pour la famille et les proches du défunt. Le pôle funéraire de la Ville souhaite les accompagner.



La ville de Mont de Marsan a souhaité se doter d'un Pôle Funéraire afin d'accompagner au mieux les familles au deuil. Pour trouver les bons interlocuteurs, pour surmonter ces moments douloureux, organiser la cérémonie d'adieu et entreprendre les démarches administratives obligatoires en pareille circonstance.

L'objectif des travaux en cours est de regrouper l'essentiel des équipements funéraires sur un même site, avenue de Canenx. Les familles trouveront à cette adresse un véritable complexe dont le chantier a débuté en septembre. La pose de la première pierre du futur bâtiment est intervenue le 30 novembre.

Dans un peu plus d'un an, le Funérarium, agrandi par rapport aux précédentes installations, proposera aux familles cinq salons funéraires au lieu de deux. L'investissement pour ce nouvel équipement s'élève à 2,5 millions euros, budget maîtrisé et bénéficiant de cofinancements du Marsan Agglomération et du Conseil général des Landes, pour un service encore

mieux rendu et surtout offrant une alternative locale importante à l'inhumation, celle de la crémation.

UN NOUVEAU PÔLE REPENSÉ ET OPTIMISÉ

Le Crématorium, en construction, abritera notamment, dans la partie publique, une salle de cérémonie omniculite d'une capacité d'accueil d'environ 60 places assises et des salons d'attente pour la remise de l'urne. Les ateliers, actuellement installés rue Batelière, seront également regroupés sur ce site. La municipalité a tenu à ce que l'actuel accueil des familles (ainsi que le magasin d'articles funéraires) situé en centre ville demeure à la même adresse.

12 AGENTS POUR ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER

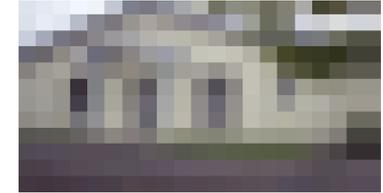
Le Pôle Funéraire c'est avant tout une équipe : la directrice, le régisseur comptable, les conseillers funéraires, les maîtres de cérémonie, les chauffeurs - porteurs, agents d'amphithéâtre et un thanatopracteur. La mission partagée par l'ensemble des per-

sonnels est l'accueil des familles et les capacités à prodiguer des conseils appropriés pour concevoir et réaliser la cérémonie d'obsèques du défunt. Cette prestation de conseils débute dès l'annonce même du décès. Les familles ou les proches sont alors guidées dans les indispensables démarches administratives afférentes à cette situation. Possibilité est offerte de transférer le corps dans un lieu adapté à sa conservation, tout en restant accessible aux personnes qui souhaitent se recueillir. Les conseils concernent aussi les modalités de la cérémonie (inhumation ou crémation) et son déroulement (office religieux ou non...). Toutes les doléances sont étudiées en tenant compte du coût des prestations envisagées et des budgets dont disposent les familles. Reste

ensuite à organiser la cérémonie elle-même afin de réunir toutes les conditions de recueillement essentielles aux familles et à leurs proches. Pour offrir une écoute 7 jours sur 7, 24h sur 24, un service d'astreinte réunissant deux personnes est mis en place tout au long de l'année.

LES POMPES FUNÈBRES MUNICIPALES

À Mont de Marsan, le service extérieur des pompes funèbres est géré en régie directe (régie des pompes funèbres municipales et régie du crématorium), à seule autonomie financière, administrée par un Conseil d'Exploitation. Cela signifie que les tarifs des prestations liées aux cérémonies d'obsèques sont établis par le Conseil d'Exploitation et donnent lieu à une décision de Madame le Maire. Le budget du service funéraire, placé en annexe du budget général, est lui aussi soumis à l'examen de l'assemblée municipale, comme toutes les autres régies gérées par la ville.



LA CRÉMATION AUJOURD'HUI

L'usage de la crémation en France est autorisé depuis la loi du 15 novembre 1887 sur la liberté des funérailles. Depuis les années 1990, la crémation est de plus en plus utilisée. C'est ainsi qu'en 1980, cette technique n'était utilisée que par 0,9 % des familles, en 1994 par 10,5 % et en 2004 par 24,95 % selon les chiffres annoncés par les crématisés. Actuellement les populations souhaitant recourir à la crémation doivent se déplacer à Bordeaux, Dax, Biarritz ou Pau.

Présence, écoute, conseils

Les métiers exercés au sein du pôle funéraire sont différents et complémentaires. Au total, ce sont 12 agents qui œuvrent pour le meilleur accompagnement des familles. Trois d'entre eux présentent leurs missions.

Gilles Darrieutort, Chauffeur-porteur (& agent d'amphithéâtre)

"Dans notre équipe, le chauffeur-porteur est celui qui participe au processus funéraire du début à la fin. En général, il est présent à la levée des corps au domicile du défunt ou à l'hôpital jusqu'à son inhumation ou sa crémation. Nous devons préparer notre véhicule et veiller au bon déroulement de la cérémonie. Nous n'avons pas le droit à l'erreur sachant que pour les familles et les proches du défunt, ce moment est essentiel. Le moindre incident peut nuire à leur recueillement et restera gravé dans leur mémoire. Voilà pourquoi ce métier est assez stressant.

Partageons-nous la peine des familles endeuillées ? Bien sûr, nous ne sommes pas insensibles, mais l'émotion n'est pas la même, selon l'âge du défunt. Dans le cas d'un enfant, c'est très dur et nous devons nous efforcer de rester lucide pour assurer le bon déroulement de la cérémonie".

Véronique Banq, Régisseur (& Conseiller funéraire, Maître de cérémonie, Agent d'amphithéâtre)

"Je suis entrée en 1991 au service de la régie des pompes funèbres, en tant que responsable. Dans la perspective de l'ouverture du complexe funéraire regroupant la régie des Pompes funèbres, le funérarium

et le crématorium, un Pôle funéraire a été mis en place et placé sous la direction de Nelly Jospin depuis juillet 2011 et j'assume le rôle de régisseur comptable.

Je fais également partie de l'équipe des conseillers funéraires. Je reçois à ce titre les familles des défunts. Mon ancienneté m'amène à dire que nous exerçons un métier difficile mais ô combien enrichissant sur le plan humain. Pour bien l'exercer, il ne faut pas compter ses heures, laisser de côté ses petits tracas, ce que l'on parvient à faire aisément, confrontés que nous sommes au chagrin de nos interlocuteurs. Chaque situation de deuil est particulière. Il faut savoir les analyser pour apporter des conseils personnalisés. C'est un métier d'écoute et de dialogue. S'il nous arrive d'être affectés ? Bien sûr et dans les situations les plus douloureuses l'appui d'un psychologue pourrait être envisagée. C'est en cours. Mais nous n'avons pas le droit de flancher, on doit répondre, faire face, voilà ce que les gens attendent de nous et ils ont raison d'être exigeants."

Patrick Busquet, Thanatopracteur (& Conseiller, Maître de cérémonie, Agent d'amphithéâtre)

"Je suis le technicien qui intervient à la demande des familles pour utiliser des procé-

dés chimiques (fluides conservateurs) qui vont stopper la décomposition d'un corps et donner au défunt une image apaisée. Ceci facilite le deuil et le recueillement des familles et des proches. Les satisfactions de notre métier proviennent des remarques des familles et des remerciements qu'elles nous adressent. Je travaille toujours en étroite collaboration avec elles et je suis là pour exaucer autant que je le peux leurs souhaits. J'interviens aussi bien dans les locaux de notre funérarium qu'au domicile des défunts ou dans les hôpitaux. Les interventions les plus difficiles ? Je vais avoir la même réaction que mes collègues, le degré d'émotions ressenti au moment d'intervenir varie en fonction de l'âge des défunts. Il m'est parfois demandé d'intervenir sur le corps d'une victime d'un accident de la route. Je cherche alors à gommer les stigmates les plus visibles. Vouloir conserver le corps des défunts n'est pas une préoccupation nouvelle, les Egyptologues en ont fait la découverte mais les techniques utilisées dans l'Antiquité n'ont plus rien à voir avec celles d'aujourd'hui".

ART FLORAL
Notre équipe vous accueille et vous conseille tous les jours.
Venez découvrir notre espace Noël

ART FLORAL AUZELY GLEMET

8, allée Brouchet - Mt-de-Marsan - 05 58 75 07 80 - www.artfloral-glemet.fr

50 ans d'activité
Construction de maisons familiales

LES MEILLEURS PRIX TOUT COMPRIS

Castay depuis 1922
imprimerie

contact@castay.fr

11 boulevard Jean Lacoste 40000 MONT DE MARSAN
Tél. 05 58 75 22 22 Fax 05 58 06 00 12

ZI route de Bordeaux 40800 AIRE SUR L'ADOUR
Tél. 05 58 71 60 43 Fax 05 58 71 87 58

BOIS ET SERVICES
45 Ter Avenue de Sabres
40000 MONT DE MARSAN
05 58 06 36 02

Broyage de branches
Taille de haies
Nettoyage de terrains
Tonte / débroussaillage
Taille d'arbres, arbustes, massifs
Collecte de cartons
DIVERS (débaras, maison,...)

n° siret : 35340282900033 APE : 8899B

L'agenda culturel de la Ville : **détachez-le !!!**

Vous voulez communiquer un événement dans l'agenda culturel ? Faites-le nous savoir !
communication@montdemarsan.fr / tél. 05 58 05 87 03



RIVIÈRES DANS LA VILLE

▲ Un nouvel espace de vie

Inaugurée le 3 décembre, la rénovation et l'aménagement de la nouvelle place Charles de Gaulle, des rues Dominique de Gourgues et Molière sont définitivement terminés. La place est désormais un écrin tout neuf, planté d'amélanchiers, pour accueillir les festivités de Noël et les projets à venir, comme la rénovation de la Minoterie et sa transformation en Office communautaire du tourisme, en plein cœur du quartier historique.



ENTRÉE OUEST

Nouvelle entrée ouest, belle de nuit

La nouvelle Entrée Ouest s'est fait une beauté. Si l'esthétique de l'avenue des Martyrs de la Résistance s'est améliorée, la rénovation de cette portion de ville est techniquement intéressante.

Si l'on vous dit : Gneiss, Géronimo, ... cela vous parle-t-il ? Ces petits noms ne qualifient ni monstres de dessins animés, ni oiseaux rares, mais plutôt des matériaux, techniques et végétaux qui ont servis à restructurer cette entrée de ville. Avec sa chaussée déportée vers la droite, large de 6 mètres, l'avenue est désormais sécurisée car ce choix technique implique naturellement un ralentissement des automobilistes. Plus besoin de dos d'ânes ou chicanes pour se protéger des plus pressés. Des graminées sont plantées le long des cheminements piétons, ce qui deviendra à terme des jardins linéaires, et des espaces de repos sont aménagés, avec des fauteuils à une ou deux places. Petite originalité, si vous passez de nuit, les éclairages jaune orangé et rouge rythment le parcours jusqu'à la place Saint-Louis, marquant le lien que fait cette avenue avec l'Espagne, cultu-

relle d'un côté avec les arènes du Plumaçon, géographique d'autre part avec la direction vers Saint-Sébastien, Bilbao. L'aménagement de la place Saint-Louis est également terminé. Le sol a bénéficié du même traitement que l'avenue Eloi Ducom et la rue du Pégly : du béton désactivé, qui donne cette ressemblance avec la pierre. La chaussée, quant à elle, est recouverte de gneiss, roche volcanique contenant du quartz, traitée comme des pavés. Le mobilier urbain trouvera rapidement place d'ici la fin de l'année, avec les arbres et les candélabres.

Et Géronimo ... C'est le nouveau système de feux tricolores qui équipe cette portion de ville et à la particularité d'être doté d'un signal sonore pour les mal et non voyants. L'avenue Eloi Ducom en est également équipée et la municipalité souhaiterait à terme étendre son installation à tout le centre ville.

LE BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE EN TRAVAUX

Dernière tranche de travaux : la portion entre la place Stanislas Baron (ou rond-point de La Force) et la place du Sablar. Les différents travaux d'assainissement finiront fin janvier, et nécessiteront une restriction de la circulation sur une seule voie sur le boulevard de la République, du lundi 8h au vendredi 17h. Une pause durant les festivités de Noël permettra du 16 décembre au 2 janvier d'utiliser ce tronçon de route de façon normale, avant la reprise des travaux jusqu'au 13 juillet pour l'aménagement de la voirie. Les riverains ont reçu un courrier les informant des modifications d'usage courant octobre.



QUARTIER NORD

Une structure municipale pour les 0-3 ans

La crèche située au cœur du Peyrouat, devenue municipale et en mutation, ouvrira ses portes comme prévu en janvier prochain.

La crèche est une des composantes du Pôle éducatif, situé dans le quartier du Peyrouat en pleine rénovation. À terme, le Pôle éducatif regroupera différents services destinés aux familles pour plus de commodité. (Destiné à tous les habitants de l'agglomération, il réunira la crèche ou structure multi-accueil, le Point Info Famille, le Relais Assistantes Maternelles, le lieu d'accueil parents/enfants).

De conception bioclimatique, le bâtiment répond aux normes environnementales et énergétiques BBC. Tout a été pensé par les architectes pour réduire les dépenses énergétiques. Pour preuve, ce bâtiment d'une surface de 1228 m², avec deux étages, consommera autant - ou aussi peu - qu'une maison individuelle. L'exigence de performance énergétique associée à l'utilisation de techniques simples, fiables et abordables ont permis de maîtriser les coûts tout en optimisant le confort. Par exemple, le bâtiment à l'étage reçoit un bardage bois, qui premièrement a pour qualité d'isoler thermiquement le bâtiment, et deuxièmement réduit l'impact environnemental de la construction, puisqu'il fait appel à la filière bois des Landes.

C'est également le premier bâtiment potentiellement raccordé à la géothermie, comme devrait l'être l'ensemble du quartier après sa requalification complète. Technologique dans les usages, le bâtiment est aussi conçu avec des fonctionnalités étudiées pour le bien des usagers, notamment des tout-petits.

Un bâtiment exemplaire

Les unités de la crèche, situées au rez-de-chaussée du Pôle, s'organisent autour de la salle d'éveil qui occupe une position centrale, en relation avec le jardin. Partie prenante du bâtiment, ces 800m² accueilleront un toboggan, des balançoires, cabane en bois et bacs à sables. Une partie ombragée et un préau couvert abriteront petits et grands par grosses chaleurs ou mauvais temps. Ce dernier protège

également les pièces intérieures du soleil, permettant de réguler la température par temps chaud.

Au vu des changements démographiques de la ville (augmentation de la population) avec l'arrivée de près de 300 familles pour renforcer les effectifs de la base aérienne 118, la ville se devait d'augmenter les capacités d'accueil de ses structures petite enfance. Avec un investissement conséquent de la part des partenaires, notamment de la Caisse d'Allocations Familiales (à hauteur de 1 000 000 €), la crèche du Peyrouat est dotée de 20 berceaux supplémentaires, soit une capacité d'accueil totale de 60.

Répondre aux besoins en terme d'accueil

De même, afin d'améliorer l'accueil des enfants de moins de 6 ans et de donner aux familles le libre choix des modes de garde, la structure proposera un mode d'accueil diversifié, avec la possibilité de faire garder son enfant un jour par semaine. 3 places sont également réservées aux enfants porteurs de handicap ou de maladies chroniques, avec une prise en charge suivie par la structure d'accueil et les intervenants.

Avec un budget global de 4 500 000 €, le projet du Pôle éducatif a été extrêmement bien subventionné (FEDER, CAF, ANRU, Conseil général des Landes). Avec un investissement de la Ville de 750 000 €, le budget revient à 12 500 € par place de crèche construite. D'une durée garantie de trente ans, avec possibilité d'atteindre les 60 ans d'existence, le coût par an et par berceau avoisine les 500 euros, pour une moyenne habituelle sur les autres projets entre 1 500 et 2 000 € par an. Une économie importante, sans réduction d'exigence. Avec une ouverture en janvier 2012, la crèche trouvera progressivement son plein fonctionnement et sera officiellement baptisée à la rentrée de septembre.



▲ 3 nouvelles façades bientôt rénovées

La campagne "redonnons vie à nos façades" continue. Cette aide (pouvant attendre 30 % du montant des travaux) incite les propriétaires d'immeuble de l'hyper centre à rénover leur façade. Lors de sa séance de novembre, le Conseil municipal a voté l'octroi d'une subvention pour trois nouveaux dossiers : 5 et 18 rue Victor Hugo, 15 avenue Sadi Carnot. Le Pact des Landes, partenaire de la Ville dans cette démarche, propose une permanence régulière. La prochaine aura lieu le jeudi 15 décembre au Pôle technique (8 rue Maréchal Bosquet).

Pour prendre rdv, contacter le PACT des Landes - 05 58 90 90 51

NE SOYEZ PAS LE DERNIER À CHANGER D'ÉPOQUE.

KANGOO EXPRESS Z.E. FLUENCE Z.E.

RÉSERVEZ VOTRE RENAULT ÉLECTRIQUE SUR RENAULT-ZE.COM

RENAULT Z.E. LA GAMME DE VÉHICULES 100% ÉLECTRIQUES POUR TOUS : ACCESSIBLES, ÉCONOMIQUES, SILENCIEUX** ET ZÉRO ÉMISSION À L'USAGE. *Réservation de Fluence Z.E., Kangoo Express Z.E. et pré-réservation de Twizy (disponible en décembre 2011). **Zéro bruit moteur.

RENAULT SODIAM
935, av du Maréchal Juin - MONT-DU MARSAN
Tél. 05 58 46 60 00 - www.groupe-dargelos.com



Télex >>> La photo de papa : pièce de théâtre - 20/01 - 20h30 - LE Théâtre - Rens : Boutique Culture - 05 58 76 18 74 >>> Toute personne qui ne respecte pas les horaires et jours de sortie des déchets s'expose à une amende de 35 euros >>> Rassemblement de voitures anciennes : le premier dimanche du mois, l'hiver place st Roch et aux beaux jours "Parc Nahuques", - http://vieux-pistons-montois.eclublog.com >>>

L'Épicerie Espagnole

Jambon pata negra, huiles d'olive, taurons, chocolats et autres produits ibériques en direct producteurs

Composez votre panier en fonction de vos envies et de votre budget

1, PLACE PITRAC - MONT DE MARSAN - 05 58 46 57 39

www.epicerie-espagnoles.fr

LYS BLANC
Linge de maison - rideaux
18, rue des Cordeliers - MONT-DE-MARSAN
www.lys-blanc-40.com
05 58 06 88 16

Idées cadeaux espace Noël

En route pour la Madeleine 2012

Arrivé à terme, le contrat de prestation de service pour le montage des spectacles tauromachiques de la Madeleine a été remis en concurrence. Le groupement Kika/SCP a été retenu à l'unanimité par la Commission d'appels d'offre.

2008-2011, c'était la durée du contrat pour le prestataire pour le montage des spectacles tauromachiques de la Madeleine. Souvenez-vous que Mont de Marsan a été à l'époque la 1^{ère} arène de 1^{ère} catégorie à lancer ce type de mise en concurrence et de marché. Un nouvel appel d'offres a donc été lancé en octobre dernier pour les trois années à venir.

Ce dernier a été légèrement modifié pour clarifier les rôles de tous les acteurs. Quel est l'esprit et la lettre de ce marché ? La Ville choisit un prestataire pour l'aider dans les négociations avec les éleveurs de toros de combat et avec les toreros. Le texte précise bien que le choix des hommes et des ganaderias est de la responsabilité de la commission taurine, de même que le choix définitif des bêtes qui seront combattues. Il est à noter que le Maire a également souhaité impliquer davantage les peñas taurines dans la préparation de ces spectacles. Finalement cinq candidats ont répondu à

l'appel d'offres. Ils ont tous été auditionnés par la commission d'appel d'offres municipale (CAO), assistée à titre consultatif par la commission taurine. Pour mémoire, cette CAO (qui est la même pour tous les marchés publics de la Ville) est constituée de six élus municipaux (dont un de l'opposition), d'un membre de la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) et du Trésorier d'Agglomération. Comme pour tout marché public, seuls les élus municipaux de la commission d'appels d'offres ont voté pour attribuer le marché.

Le prestataire retenu (c'est à dire celui qui a répondu le mieux au cahier des charges imposé dans le respect du Code des marchés publics) à l'unanimité pour les trois ans à venir est le groupement Kika et SCP (réunissant Marie Sara et Simon Casas). Ils devancent dans l'ordre Alain Lartigue, Pierre-Henry Callet, le duo Robert Piles-Stéphane Meca et Michel Bertrand.

(Plateforme sociale)

Le club des sept prêt pour l'hiver



Fin novembre, les préparatifs de la période hivernale ont eu beau se faire en tee-shirt et tong, tous les acteurs ont pris avec le plus grand sérieux l'arrivée de cette échéance. Dans Le Marsan, le centre de gravité de toutes les opérations menées au titre de la nécessaire solidarité se situent 243, chemin de l'Evasion, adresse de la Plateforme Sociale. Ce site ouvert durant l'hiver 2008 a aujourd'hui fait la preuve de son utilité. Sept associations* caritatives y travaillent dans des conditions d'efficacité maximale. Un quai de déchargement et des lieux de stockage permettent aux bénévoles de chacune d'entre elles de gérer au mieux les dons reçus et les résultats de leur

collecte. Si cette Plateforme est en mesure de proposer de la nourriture, des vêtements, du réconfort, des conseils... elle n'a pas été conçue pour accueillir des SDF privés de toit durant l'hiver. Cette responsabilité incombe à l'Etat, et comme chaque année, un recensement des places disponibles d'hébergement a été établi à l'échelle du département pour les trois mois à venir. Rappelons que la Plateforme Sociale est gérée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Marsan (le CIAS).

La Plateforme est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
*Restaurants du cœur - Secours populaire - Ruche landaise - Panier montois Croix Rouge française - Banque alimentaire des Landes et Bois et Services.



Bienvenue aux jardins familiaux

Quelques parcelles des jardins familiaux sont de nouveau disponibles. Et l'ensemble des baux sera prochainement renouvelé.

Bientôt 20 ans que les jardins familiaux du Peyrouat ont été créés. Avec 131 parcelles à cultiver au total, dont une grande partie est déjà exploitée, le renouvellement des baux prévu en janvier 2012 permettra à ceux qui le désirent d'accéder à un lopin de terre. Bécher, sarcler, planter, arroser, couper, amender, biner, regarder, récolter...

La création des jardins familiaux s'est fait en deux temps. Un premier aménagement de 64 lots a eu lieu en 1993, dans le cadre d'un chantier école, suivi en 1999 de 54 lots supplémentaires créés grâce au dispositif des emplois-jeunes. D'une surface de 150m² (75 lots) ou 300m² (55 lots), chaque parcelle dispose d'un abri individuel et d'un robinet d'arrosage dont l'eau utilisée provient de

forages présents sur le site. Toujours dans un esprit d'économie, les cabanons ont été construits avec le bois des pins abattus sur le site. L'entretien général quant à lui est confié à l'entreprise d'insertion Bois et services présents sur le quartier. Actuellement, quelques lots sont disponibles. Si vous êtes intéressés par la location d'un bout de jardin, vous pouvez faire une demande d'attribution par courrier, ou mail, au Service des Espaces verts de la ville.

Le prix de la location annuelle est de 28 € pour une parcelle de 150 m² et de 56 € pour celles de 300 m².

**Rens. : Service des Espaces verts
05 58 75 65 41 / 500 avenue de Canenx
service.jardins@montdemarsan.fr**

(Solidarité)

Soutien et réconfort

L'ADEPAPE40 travaille pour apporter un peu de chaleur et de réconfort à ceux dont l'enfance a été douloureuse.

À l'initiative de l'association départementale d'entraide des personnes accueillies en protection de l'enfance (pupilles de l'État et autres statuts) des Landes (ADEPAPE40), un goûter de Noël est organisé.

Noël, fête symbolique et heureuse pour nombre d'entre nous, n'est pas vécu de la même manière par ceux qui ont une enfance ou adolescence douloureuse. Noël accentue ainsi certains manques et réactive nombre de sentiments...

Le goûter de Noël de l'ADEPAPE40 "La Chaîne Landaise" est l'occasion de réunir chaque année environ une centaine de ses adhérents (sur 580 inscrits) qui ont tous comme passé commun d'être des bénéficiaires de la protection de l'enfance. Durant cette période souvent difficile pour la plupart d'entre eux, cet après midi créatif est un moment privilégié qui a pour objectif de leur faire partager un peu de la magie de Noël, autour d'une collation et d'animations (dont le fameux passage du Père Noël pour les plus petits).

Accompagnés de leurs enfants et petits enfants, les adhérents de l'ADEPAPE40 profitent ensemble de ces moments festifs.

Ne nous y trompons pas, l'action de l'ADEPAPE40 ne saurait se cantonner à la seule période de Noël. En effet l'insertion sociale des personnes admises ou ayant été admises dans le service de l'aide sociale à l'enfance est un travail journalier : soutien moral et écoute, secours d'urgence, aide pour maintien d'un logement, attribution de primes ou de prêt d'honneur, mise en place d'animations et de voyages... Elle intervient aussi dans l'aide à la poursuite des études supérieures comme nous l'explique un jeune adhérent : "Voilà maintenant six ans que je suis suivi et épaulé par l'association dans le cadre de mon cursus universitaire. (...) Alors que certains pourraient penser qu'une aide financière n'a qu'une vocation subsidiaire ou encore secondaire, elle a été pour moi plus que substantielle et d'une nécessité absolue. En effet, sans elle, je n'aurais jamais pu progresser dans mon parcours universitaire avec toute la sérénité nécessaire aux longues et hautes études de droit."

**ADEPAPE40
05 58 06 05 88 / adepape40@orange.fr**

LA COMMISSION TAURINE S'ÉLARGIT
Deux représentants de peñas montoises entrent au sein de la commission taurine.
Il s'agit d'Antonio Hidalgo, président du Cercle taurin montois, et de Vincent Payet, membre de la Peña Soldevilla, également membre du collectif Madeleine 2012. Ils ont à ce titre assisté à la Commission d'appels d'offres pour le montage des spectacles tauromachiques de la Madeleine.

Restaurant Atlas
Votre Réveillon Oriental les 24 et 31 décembre ouvert aussi le 1^{er} Janvier
3 bis, rue Henri Duparc - MONT-DE-MARSAN
05 58 06 84 17 • 06 25 12 87 23
ouvert tous les jours sauf le dimanche soir
Le mercredi sur réservation > 8 personnes

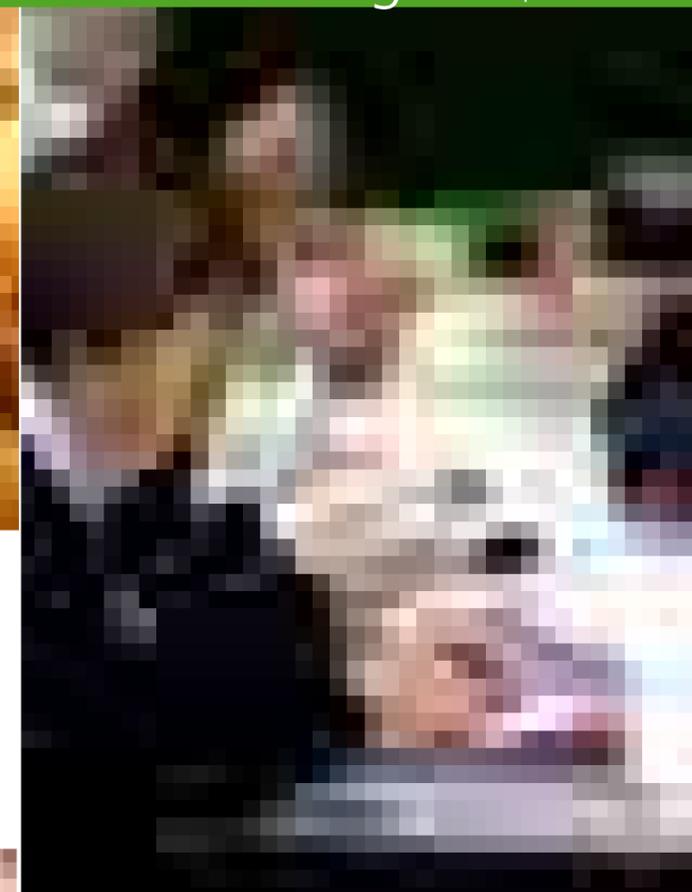
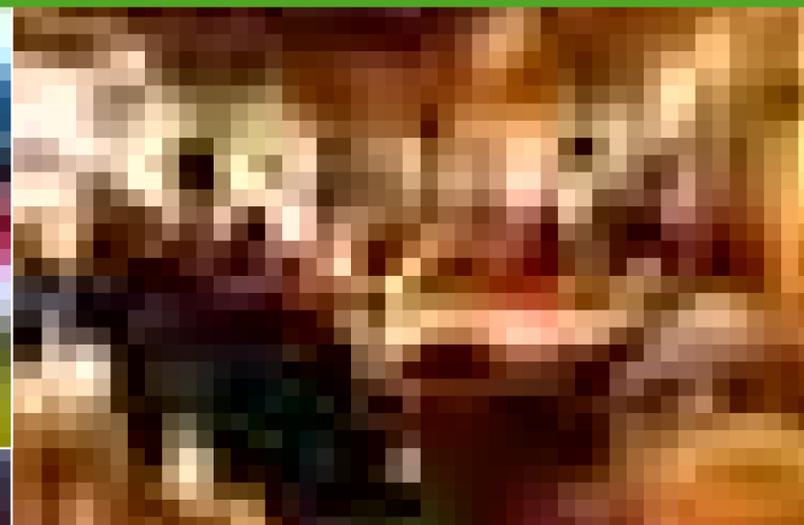
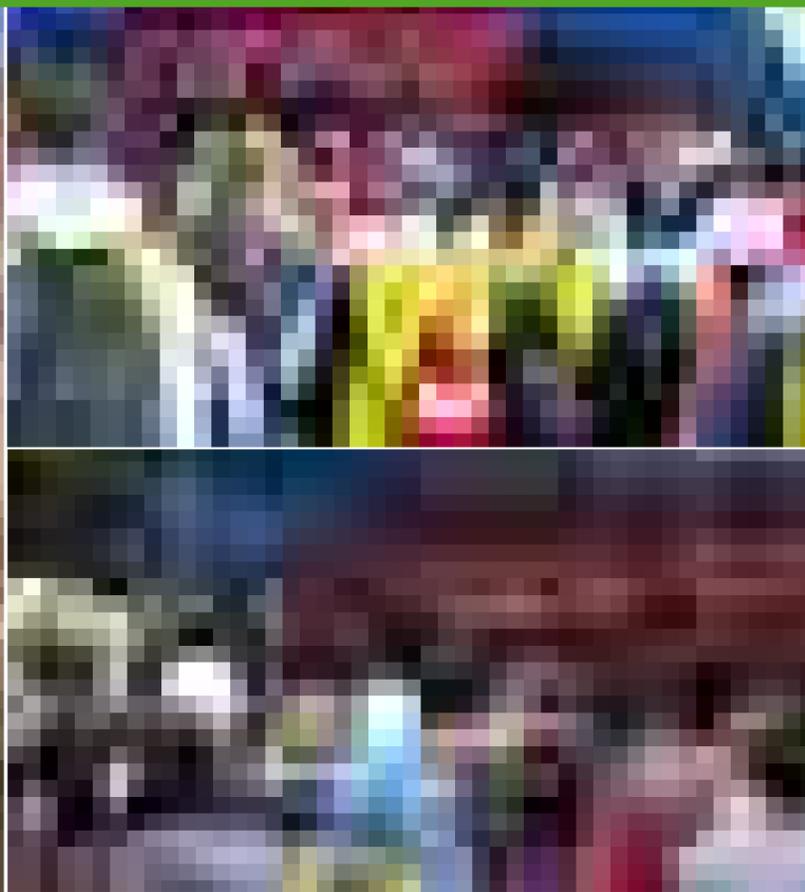
locoutil -10% sur toute location sur présentation de ce bon
MINIPELLE - 27800 222€ 199,80€ TTC la journée
CAMION BENNE charge utile 1300 100€ 90€ TTC la journée - 100 km inclus
av. Eloi Ducom - 05 58 75 44 99
locservices LOCATION AVEC CHAUFFEUR

▲ La nouvelle vague à Mont de Marsan
Raoul Coutard, photographe, directeur de la photographie et réalisateur a répondu présent à l'invitation de Cinémagis et de l'association Landes action cinéma (LAC) pour honorer le 7^{ème} art à Mont de Marsan. Fin octobre, ce jeune homme de 86 ans est venu parler de son métier de "directeur photo". Il a travaillé avec Godard, Truffaut et Schoendoerffer notamment. On lui doit la lumière de "À bout de souffle" de Jean-Luc Godard. Durant cette journée, environ deux-cents personnes ont pu échanger à propos de ses souvenirs, sa technique, ses anecdotes, ses livres... "Un moment précieux" aux dires des participants.

A NOEL, FAITES-VOUS PLAISIR !
SUR PRÉSENTATION DE CE BON
1 GPS OFFERT POUR ABONNEMENT SATELLITE (Takara, Sony ou Tom-Tom) Jusqu'au 31/12/2011.
15€ / MOIS PENDANT 1 AN CANAL SATELLITE
20€ / MOIS PENDANT 1 AN CANAL +
LA PARABOLE ET SON INSTALLATION OFFERTES*
PRO&Cie ADEP TV
233, AV. DES MARTYRS DE LA RÉSISTANCE
MONT-DE-MARSAN - TÉL. 05 58 75 37 04

Shampooing + coupe + coiffage dame 29€ 23€
Profitez des AVANTAGES LA CARTE **Klub**
Couleur INOA 24€ 20€
COIFFURE APELLI
Allées R. Farbos (à côté de La Tourlière)
MT-DE-MARSAN
05 58 71 11 28
37, rue Carnot - AIRE/L'ADOUR
05 58 71 88 29
Journée continue sans RDV du lundi au samedi

Télex ►►► Pour voter en 2012 pensez à vous inscrire sur les listes électorales en mairie avant le 1^{er} janvier 2012 ►►► **Déméthèque pour les groupes musicaux landais** : envoyer votre CD et votre fiche à la Médiathèque Départementale (Service musique - BP 167 - 40003 Mont de Marsan cedex) - rens. : 05 58 75 76 06 ►►► Les Montois peuvent retirer **un compositeur individuel gratuit** en bois sur le site du SICTOM - lundi 5/12 - 9h-16h - infos, commandes : 05 58 06 74 74 - www.sictomdumarsan.org ►►►

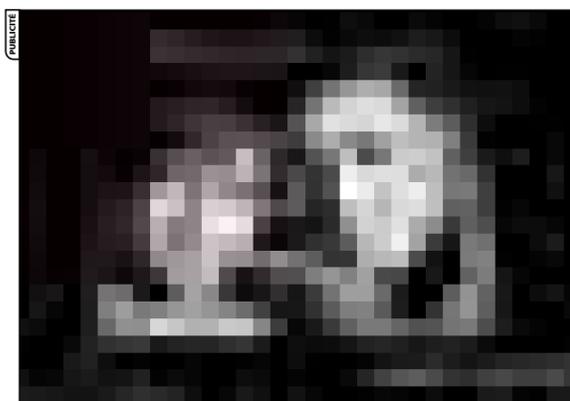
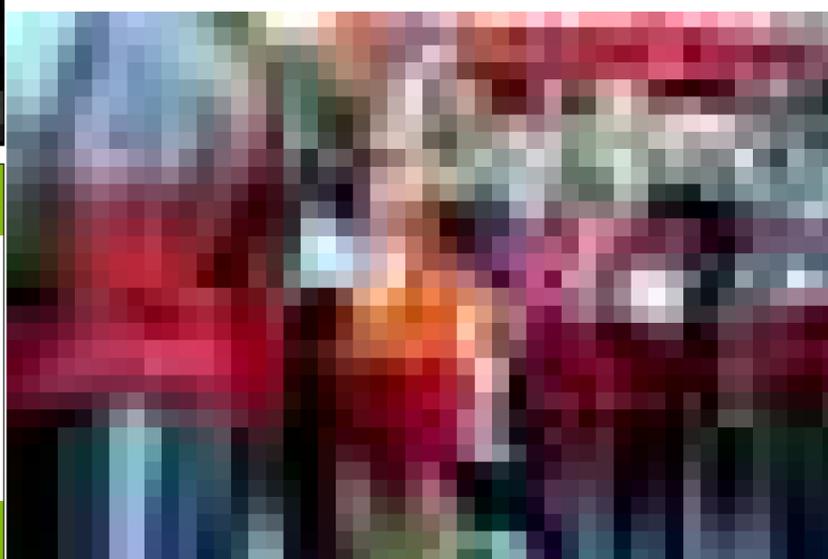


Solidarité avec les aînés

La Ville, notamment par l'intermédiaire du CCAS et des Conseils de quartier, a relayé avec enthousiasme l'initiative nationale de la "semaine bleue" (semaine nationale des retraités et personnes âgées). En plus des actions déjà menées au quotidien auprès des aînés montois, un programme varié et adapté a été proposé spécifiquement pour cette semaine : atelier prévention des chutes, grand loto, repas dans les clubs, conférence sur le bien vieillir, pièce de théâtre, voyage à Arzacq, visite guidée du musée, bal, rencontre conviviale avec les conseils de quartier au marché Saint-Roch...

350 jeunes à la découverte du Moun

Durant 2 jours, la jeunesse aquitaine (mais aussi parisienne et même allemande) s'est donnée rendez-vous à Mont de Marsan pour les 17^{èmes} aventures urbaines. À travers des défis culturels et sportifs originaux - descente en rappel du Donjon, intégration d'une personne handicapée au sein de l'équipe pour relever un défi sportif, défi course landaise... - les participants ont pu découvrir les nombreux attraits de la capitale des Landes : richesses patrimoniales et naturelles, traditions locales, convivialité...



Imprimerie Lacoste-Roque, une entreprise du Groupe Sodal.
Langon, Villenave d'Ornon, Mont-de-Marsan, Marmande, Nogaro

Lacoste-Roque
imprimeur

40000 Mont-de-Marsan
Tél : 05 58 46 08 08
lacoste-roque@groupe-sodal.com

Notre engagement pour une relation durable

1 cocktail acheté = 1 COCKTAIL OFFERT
Tous les soirs du lundi au jeudi hors fériés
(pour la même personne)

SAINT-AVIT - 05 58 46 55 16

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

Tout l'univers du vêtement de travail, de la chaussure de sécurité, et de l'équipement de protection individuelle pour les professionnels et les particuliers.

Z.A. de la Faisanderie
341, Allée de Lagace
Mont-de-Marsan
Tél. 05 58 44 80 51
Fax 05 58 44 66 78
E-Mail : contact@landesprofessionnel40.fr
Site Internet : www.landesprofessionnel.fr



►►► **Faites enlever vos tags gratuitement** par la Mairie - rens. : service de la propreté urbaine - 05 58 06 69 55 >>> **Noël** 20h30 - Théâtre du Pégly - Rens : Boutique Culture - 05 58 76 18 74 >>> **Solderie de Nahuques** - 27 au 29 janvier - organisée par l'UCAM (05 58 06 99 45) >>> **Klinke** : cirque/ théâtre - 10/02 - 20h30 - Théâtre du Pégly - Rens : Boutique Culture - 05 58 76 18 74 ►►►

Florent Guy, Gentleman-rider

Qu'on se le dise, les Montois sont partout ! M2M décide de consacrer régulièrement un article à ces natifs de la ville qui réussissent dans leur domaine. Florent Guy, jockey ouvre le bal ou plutôt le parcours...

D'où vient votre passion pour le cheval ?

Florent Guy : Quand on est né comme moi à côté d'un hippodrome - celui de Mont de Marsan - avec un père jockey, il était difficile de ne pas avoir cette passion pour le cheval et le monde des courses.

Quand votre carrière a-t-elle débuté ?

F.G. : Je monte à cheval depuis mon plus jeune âge et à 16 ans j'ai participé à ma première épreuve avec un des chevaux de Robert Litt, Village Boy. J'ai remporté avec lui ma première course le 22 juillet 1996 dans le Gers, je m'en souviens encore. Ensuite, pendant deux ans, j'ai enchaîné les succès.

Et puis...

F.G. : Un terrible accident de voiture m'a broyé ma jambe gauche. Un premier diagnostic effrayant me condamnait à passer ma vie dans une chaise roulante. D'être en vie me semblait déjà un miracle alors je me faisais une raison... un second miracle s'est produit lorsque j'ai constaté que ma jambe paralysée retrouvait quelques sensations. A partir de là, je me suis astreint à une rééducation très dure. J'ai bénéficié de soins remarquables à l'hospital Layné, au CERS de Capbreton et surtout de mon kiné, Didier Philipponeau à qui je dois beaucoup. Au cours de cette épreuve, j'ai pu compter sur le soutien de tous mes proches.

Quand avez-vous retrouvé les champs de course ?

F.G. : Durant l'été 1999, je suis remonté à cheval en cachette pour de simples balades. J'ai beaucoup souffert, mais vous imaginez ma joie d'être à nouveau en selle. Fin septembre 2000, j'ai repris la compétition avec une victoire lors d'épreuves réservées aux jockeys amateurs appelées "gentleman-riders" (400 cavaliers en France).

Quel métier exercez-vous ?

F.G. : Je suis aujourd'hui journaliste, je travaille pour des publications et un site spécialisé dans les courses hippiques.

Quelle est votre meilleure performance et votre ambition ?

F.G. : C'est mon titre de champion du monde acquis en 2010, c'est une consécration après mes six titres de champion de France. Je ne peux plus briguer un titre de champion du monde car la Fédération n'autorise pas les doublés. A 31 ans, il me reste peut-être assez de temps pour aller chercher le record de victoires de Pascal Adda. Il en compte 440 et j'en suis à près de 300...

Et Mont de Marsan ?

F.G. : Mes parents y sont toujours domiciliés. Cela reste ma ville natale et de mon enfance, j'habite aujourd'hui Chantilly mais dès que mon emploi du temps me le permet j'essaie de revenir dans les Landes.

(Logement)

Souriez, vous allez être recensé

La population est chaque année recensée par l'INSEE. 8 % des Montois seront bientôt sondés.

En partenariat étroit avec les communes, l'Insee organise le recensement de la population afin de mesurer la population vivant en France et ses caractéristiques. Il apporte également des informations sur les logements.

Le recensement est une photographie régulière des territoires qui reflète fidèlement les réalités. Il mesure les évolutions démographiques et les mutations de la société, facilitant ainsi la mise en œuvre de politiques prospectives. Il permet d'établir les populations légales de chaque circonscription administrative. Près de 350 articles de lois ou de codes s'y réfèrent : modalité des élections municipales, répartition des aides de l'État, etc. Les résultats du recensement éclairent aussi les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). Ils aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répon-

dre aux besoins de la population. En bref, le recensement est une opération d'utilité publique destinée à organiser la vie sociale. Comme 8% des Montois, vous allez peut-être recevoir la visite d'un agent recenseur cette année (muni d'une carte officielle avec sa photo).

L'agent recenseur remettra aux personnes enquêtées deux questionnaires différents. Le premier, intitulé feuille de logement, comporte quinze questions relatives aux caractéristiques et au confort du logement. Le second, le bulletin individuel, comprend vingt cinq questions s'articulant autour de l'âge, du lieu de naissance, de la nationalité, du niveau d'études, du lieu de résidence cinq ans plus tôt et de l'activité professionnelle. Après avoir lu et rempli ces deux questionnaires, l'agent recenseur reviendra les récupérer. Il peut vous aider à les remplir si vous le souhaitez.

Recensement du 15 janvier au 25 février
Rens. : 05 58 05 87 87 / www.insee.fr



Un Noël sans solitude et avec enthousiasme

Pour la seizième année, le caféMusic' propose un réveillon festif le 24 décembre pour un Noël sans solitude.

Quand on entend aujourd'hui les pionniers de l'opération "Noël sans Solitude", évoquer ses prémices cela semble dater d'une autre époque. Et pourtant, tout reste d'actualité. Remonter au point de départ de cette aventure humaine, c'est revenir à l'époque où le Café Music s'appelait encore "Maison des Jeunes". Aujourd'hui, la modernité de ce "Noël sans Solitude" tient à son élément déclencheur. Le "pitch", c'est la volonté d'un groupe de jeunes de prouver à travers une initiative concrète qu'ils valent mieux que le portrait stéréotypé que certains adultes font d'eux. Or, la jeunesse, quelle que soit l'époque, sait se montrer entreprenante et généreuse, qu'on se le dise.

La preuve, les jeunes précurseurs sont devenus adultes, certains sont toujours là mais d'autres qui ont l'âge qu'ils avaient en 1995 ont repris le flambeau. Début novembre, sous la houlette de l'infatigable Bindi Mahmat, les préparatifs de la 16^{ème} édition avaient débuté pour offrir

un beau et généreux réveillon à quelques trois cents convives.

Comme la plupart des associations caritatives - restos du coeur, secours populaire - les organisateurs du "Noël sans Solitude" savent qu'ils ne manqueront pas de "demi-pensionnaires" vu la conjoncture. Il leur faut donc ré-enclencher la pompe pour récolter dons et subventions et mobiliser la troupe des bénévoles indispensables à la tenue de cette soirée. Sur ce dernier plan, aucune inquiétude, habitude a été prise par de nombreux participants de mettre la main à la pâte et les petits plats dans les grands lors des préparatifs. La tâche est rude mais, en 2011 comme en 2012 et suivantes, une motivation supplémentaire pousse les jeunes engagés dans ce "Noël sans Solitude", celle de ne pas décevoir leurs prédécesseurs.

Pré-inscription souhaitée, en téléphonant au caféMusic' au 05 58 85 92 92
Pour en savoir plus www.lecafemusic.com

LE "NOËL SANS SOLITUDE", C'EST...

C'est un dîner organisé le 24 décembre, offert gracieusement à toutes les personnes du Marsan qui souhaitent passer un réveillon dans la joie et la bonne humeur plutôt que rester isolé à leur domicile ou dans leur foyer. L'invitation s'adresse sans distinction de niveau de ressources. La soirée se compose d'un excellent repas doublé d'une animation musicale et d'une remise de cadeaux aux petits et grands. Le menu est confectionné à partir des dons recueillis auprès des différentes associations et de la Banque Alimentaire. Les cadeaux sont fournis par des sponsors (commerçants, artisans, entreprises...). La ville de Mont de Marsan assure la logistique de cette soirée en ouvrant toutes grandes les portes de l'Auberge Landaise. La Fondation de France est partenaire de cette opération.

(Règlementation)

Débit de boissons : du changement

Désormais toute déclaration d'ouverture, de mutation, de translation d'un débit de boissons de deuxième troisième ou quatrième catégorie, d'un restaurant (petite licence ou grande licence) ou d'un débit de boissons à emporter (petite licence à emporter, ou licence à emporter) se fera à la Mairie au service population et non plus auprès des services douaniers.

Il s'agit d'un acte de déclaration, nécessaire aux communes afin de dénombrer et valider le nombre d'exploitations sur son territoire. Les services de l'Etat restent compétents pour effectuer des contrôles de terrain. Une fois les pièces nécessaires présentées (enregistrement Kbis, permis d'exploitation, titre d'identité) et qu'une enquête sera diligentée, un récépissé sera fourni par la Mairie et transmis auprès des partenaires institutionnels (Procureur, Préfet).

Rens. : Service population, 05 58 05 87 87

▲ Inscrivez-vous sur les listes électorales

Le 6 mai 2012, vous découvrirez le nom du nouveau Président de la République. Il procédera d'un choix démocratique qui aura permis à tous les citoyen(ne)s en âge de voter de manifester leur préférence. Tous ? Oui si l'on se réfère à la simplicité de la seule exigence émise pour participer à ce suffrage universel : être inscrit préalablement sur les listes électorales. Rappelons que pour une inscription en mairie, il faut se munir d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un document attestant que vous êtes bien domicilié dans la commune pour en devenir électeur. Par internet, il suffit d'aller sur le site www.mon.service-public.fr et de se laisser guider. La création est gratuite et le compte est sécurisé. Les pièces justificatives (pièce d'identité et justificatif de domicile) doivent être numérisées. Cette démarche concerne les jeunes qui viennent d'avoir 18 ans ou qui auront 18 ans à la veille du scrutin ainsi que les personnes qui ont changé de domicile.

Pour voter en 2012, pensez à vous inscrire avant le 31 décembre 2011 !
www.mon.service-public.fr

REVELATIONS de SOLS et MURS
PARQUETS
PLAFONDS ACOUSTIQUES
PONÇAGE et VITRIFICATION

sols-gascogne@wanadoo.fr
Z.I. de Péré - 40500 SAINT-SEVER
Tél. 05 58 76 02 45 - Fax 05 58 76 32 57

ALMEIDA PISCINES

PISCINES - ABRIS PISCINE - CHAUFFAGE
31, Bd Ferdinand de Candau • Mont-de-Marsan
05 58 46 49 45

Télex >>> **Studyrama** : salon des études supérieures - 14/01 à Bayonne >>> **Marché des arènes** (tous produits) - tous les mardis >>> **Dans les zones 30** comme rue Gambetta, places St Roch, Pancaut et De Gaulle, les piétons sont prioritaires et peuvent traverser où ils veulent. Fini les passages protégés. Automobilistes soyez attentifs... >>> **Marché Saint Roch** - tous les mardis et samedis matin - retrouvez l'authenticité, la convivialité et le cachet d'un marché classé parmi les "100 plus beaux de France" >>>

(Exposition)

Une exposition rythmée, ludique et interactive

C'est assez rare pour être signalé mais l'exposition en cours au musée Despiau-Wlérick met en valeur des pièces du musée... Dubalen.

◀ *Algue ou Herbar de l'herbier-alguier Lesauvage-Dubalen*

Une occasion unique de découvrir que le musée Dubalen fermé au public recèle encore beaucoup d'objets de grande valeur patrimoniale comme l'Herbier-Alguier Lesauvage-Dubalen qui a servi à préparer une partie de l'exposition "Herbiers: Trésors vivants", présente jusqu'au 29 janvier 2012.

Qu'est-ce qu'un herbar ?

À quoi sert-il ? Quelles en sont les exploitations possibles aujourd'hui ? Cette exposition répond de manière dynamique à toutes ces questions.

Son contenu, conçu par une spécialiste de l'histoire des sciences, montre toute la richesse de ces véritables trésors que sont les herbiers patrimoniaux. Elle s'intéresse en premier lieu aux différentes étapes de l'élaboration d'un herbar. Une autre thématique est réservée à ces hommes - médecins, apothicaires, naturalistes, botanistes, explorateurs - auteurs des premiers herbiers qui contribuèrent à constituer des collections et à faire évoluer l'ethnobotanique.

Le dernier volet est dédié à la biodiversité, à la transformation des paysages, à la rarefaction voire la disparition d'espèces végétales (et donc animales) et pose la question de leur protection locale et nationale.

Composée de modules en bois, avec des teintes inattendues, en décalage avec l'univers habituellement utilisé pour ce type de sujet, l'exposition "Herbiers : trésors vivants" est agrémentée d'objets, de films et de jeux interactifs.

Accessible à tous, elle réserve bien des surprises aux jeunes et aux moins jeunes, aux amateurs et aux spécialistes.

Musée Despiau-Wlérick 05 58 75 00 45 Entrée gratuite pour l'exposition et pour toutes les animations jusqu'au 29 janvier

ET AUSSI AU MUSÉE...

✦ **Activités jeune public** (sur inscription auprès du service éducatif, au plus tard 48h avant la séance) : Des œuvres, un atelier "Les herbiers : trésors vivants" pour les 6-11 ans. Mercredi 23 décembre - 14h30/16h

✦ **La conférence** sur le musée Paul Belmondo prévue en décembre n'aura pas lieu.

(Musique)

Christian Vieussens, une rencontre...

Christian Vieussens est un artiste du cru. Il avait créé, en compagnie de Patrick Espagnet, son acolyte de rugby, le spectacle "Chandelle", où il nous contait en musique la Gascogne, les palombes, le rugby, les plaisirs gastronomiques.

Avec "Le concert", Christian Vieussens s'est entouré de six musiciens pour créer un spectacle mêlant textes, musiques, mais aussi visuels, pour retracer trente années de rencontres artistiques. Ancré dans la tradition, qu'elle soit gasconne, africaine, ou "du monde"

en général, le concert est un spectacle ouvert aussi sur les "courants actuels", mêlant le jazz improvisé à des textes empruntés à la tradition orale de chaque culture.

Programmés dans les meilleures salles de la région, avec un passage le 2 décembre à l'Astrada, dans le cadre de Jazz in Marciac, et une résidence du 18 au 20 janvier au Rocher de Palmer de Cenon, Christian Vieussens et ses musiciens se produiront le samedi 7 janvier au Théâtre du Pégly. Une rencontre à ne pas manquer !



(Sculpture)

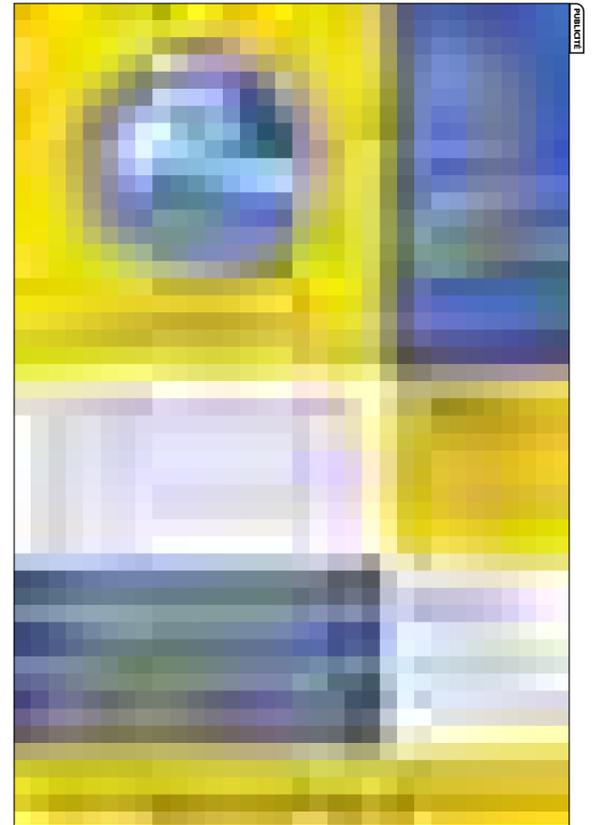
Jacques Lasserre : du bois au corps féminin

De la forme originelle du tronc d'arbre, le sculpteur dacquois Jacques Lasserre s'inspire de leurs lignes, de leurs ramifications, des veines du bois afin de donner naissance à des personnages.

Les récentes expositions du sculpteur Jacques Lasserre, comme à Guéthary ou à Dax, sont une "ode à la vie" où les sculptures en bois, parfois polychromes, célèbrent le corps, essentiellement féminin. Le jeu des formes et des représentations non académiques est depuis toujours le moteur de sa création. Par son travail en taille directe, Jacques Lasserre capte ainsi des formes et donne naissance à des créatures. Ses créatures imaginaires offrent un regard, une âme, un mystère... Personnifiées, elles installent une présence et instaurent un dialogue avec l'espace habité de leurs attitudes, telles des images suspendues à la frontière d'un mouvement. Ces dernières années, à partir de sa confrontation au modèle vivant, s'ouvrent d'autres possibles pour l'épreuve et le jeu de la taille directe... Jacques Lasserre saisit la nudité des corps dans leur éblouissante diversité, la transfigure avec audace. Malgré une formation très "classique" (beaux arts à Bayonne, au Havre et à Paris puis atelier du sculpteur Louis Leygue), Jacques Lasserre s'affranchit très tôt des représentations conventionnelles

afin de trouver son propre langage artistique. Grâce au travail du bois, l'artiste "joue avec les pleins et les vides, libre avec la forme humaine et animale pour éviter l'académisme". Puis, avec le temps, les sculptures en bois deviennent polychromes. Parallèlement, le sculpteur s'essaie à de nouveaux styles (objets détournés de leur fonction, matériaux de récupération, assemblages insolites, colonnes et montages...) mais son œuvre en taille directe se poursuit, s'affirme. Grâce à la multiplicité des figures humaines, le travail de Jacques Lasserre, qui travaille à capter des forces et faire surgir la géométrie des corps, est plus que jamais actuel. La conférence sera animée par Jacques Lasserre et par Bernard Sournia (conservateur honoraire au Service Régional du Patrimoine de la DRAC Languedoc-Roussillon, professeur à l'école du Louvre, dessinateur, sculpteur).

Conférence "Tout Jacques Lasserre en vingt-cinq sculptures" / Pôle Culture et Patrimoine Mercredi 14 décembre, Boutique culture 18h30 / entrée libre / Rens. : 05 58 75 76 91



(Théâtre)

" La Belle aux encombrants", création toute fraîche

La Cie CKC mélange le burlesque et les arts plastiques pendant une semaine de résidence au Pégly.

Après avoir sillonné les Landes et les Pyrénées Atlantiques pour créer leur spectacle en résidence théâtrale (Anglet, Orthez, Léon), la Compagnie landaise CKC s'installera une semaine au Molière-Scène d'Aquitaine à Bordeaux (du 2 au 13 janvier), avant de prendre ses quartiers dans notre théâtre du Pégly, à Mont de Marsan.

"La Belle aux encombrants", c'est un spectacle burlesque où le quotidien rencontre le merveilleux. Au départ, une jeune femme amoureuse, prête à se déclarer et confrontée à la porte fermée du jeune homme espéré, patiente devant un immeuble délabré. Et puis un "homme-fée" apparaît, au milieu des déchets, des encombrants. De cette intrusion du merveilleux dans un quotidien déshumanisé (porte close, fin de la communication, désamour), "la Belle aux encombrants" dissèque la rencontre de ces 3 personnages insolites. Pendant cette semaine de résidence au Pégly, la compagnie CKC, en partenariat avec le Pôle culture et patrimoine, proposera plusieurs actions de sensibilisation à la démarche de création, en séances scolaires ou tout public. L'occasion de s'essayer aux arts plastiques, notamment à la technique de la B.D. avec l'intervention de Morgann

Tanco (scénographe du spectacle) qui a publié aux éditions Delcourt "L'ivresse des fantômes", bande dessinée préparée en collaboration avec Wilfried Lupano, auteur de la pièce. Une exposition au sein du théâtre donnera à voir le story-board de la pièce, les dessins des personnages, les croquis de la scénographie, maquettes et autres documents de recherche. Le moyen de découvrir l'envers du décor et les phases de travail préalables au spectacle.

LA COMPAGNIE CKC

Fondée en 1990 en Avignon par Dominique Commet, la CKC se veut une compagnie d'arts clownesques et de théâtre. De retour dans les Landes en 1996, Dominique Commet renoue avec sa culture et crée des spectacles en gascon, mais l'art clownesque reste sa principale démarche créatrice. Son projet : offrir au clown Auguste la possibilité de s'exprimer sur scène dans toute sa dimension dramaturgique et théâtrale. Son travail et sa recherche le conduisent depuis quelques années à mettre en scène les spectacles d'autres compagnies, en s'entourant des comédiens et artistes qu'il affectionne.

2 représentations 27 et 28 janvier, à 20h30 Théâtre du Pégly

DISTRILAND

05 58 06 76 10

1 Bouteille offerte pour l'achat de 5 bouteilles sur toute la gamme des vins vente aux particuliers.

Coffrets cadeaux 2, 3, et 6 bouteilles

Bières, Vins fins, Champagnes, Sodas, Spiritueux, Cafés

Vente / Location machine à bière

86, Rue de la Ferme de Larrouquère MONT-DE-MARSAN

Télex >>> **L'alcool** : en parler pour s'en libérer (www.alcooliques-anonymes.fr) >>> Les conseils municipaux et communautaires sont retransmis en direct sur radio MdM (101.1FM ou www.radio-mdm.net) >>> **Vous allez à Pau ou Agen :** renseignez-vous sur les trajets en bus le 13/12 au marché des arènes ou sur www.keolis-gascogne.com >>> **La belle aux encombrants** : création - 28/01 - 20h30 - Théâtre du Pégly - Rens : Boutique Culture - 05 58 76 18 74 >>>

BASKETBALL FÉMININ

Salle Dorgambide à 20h

- ▶ 14/01 : CA Brive Corrèze Basket
- ▶ 4/02 : Etoile Sportive Gimontoise BB
- ▶ 18/02 : Garnache
- ▶ 3/03 : Angers-Union Féminine Basket
- ▶ 31/03 : Reze Basket 44-Espoir

BASKETBALL MASCULIN

Espace Mitterrand à 20h

- ▶ 10/12 : Hagetmau Doazit Chalosse
- ▶ 17/12 : Union Basket La Rochelle
- ▶ 21/01 : Union Dax Gamarde
- ▶ 11/02 : Union Carquefou Ste Luce
- ▶ 10/03 : St Clément des Baleines USV RE Basket
- ▶ 31/03 : Garonne ASPTT Basket

FOOTBALL STADE MONTOIS

Stade de l'Argenté à 19h

- ▶ 3/12 : Le Pontet
- ▶ 14/01 : Gap
- ▶ 11/02 : St Etienne
- ▶ 25/02 : Béziers
- ▶ 10/03 : Monaco
- ▶ 24/03 : Rodez

HANDBALL

Salle de l'Argenté, 19h

- ▶ 3/12 : HBC Oloron
- ▶ 10/12, 19h30 : Lege Cap- Ferret Handball

PELOTE BASQUE

Trinquet des arènes, 18h30

- ▶ 16/12 : Final Tournoi d'Automne Pierre Lestage, paleta gomme mur à gauche
- ▶ Janvier : Début du championnat des landes paleta gomme mur à gauche

RUGBY STADE MONTOIS

Stade Guy Boniface

- ▶ 21 ou 22/01 : Aix en Provence
- ▶ 28 ou 29/01 : FC Grenoble Rugby
- ▶ 25 ou 26/02 : U.S Carcassonnaise
- ▶ 3 ou 4/03 : U.S Oyonnax Rugby
- ▶ 17 ou 18/03 : Section Paloise

TENNIS DE TABLE

- ▶ 10/12, 17h : Cugnax / Villeneuve / Mirande

PASS...SPORT Stade Montois

BÉBÉS NAGEURS

2^{ème} période: 6 fév. > 16 juin

- ▶ 5 > 15 mois : mercredi (11h à 12h), samedi (10h à 10h30).
 - ▶ 15 > 24 mois : mercredi (11h à 12h), samedi (10h30 à 11h)
- Présence obligatoire d'un ou des deux parents (jusqu'à 24 mois) ou d'un adulte (à partir de 24 mois)
- Tarifs : adhésion 2,35€ / Activité 59€

ÉCOLE DE NATATION ENFANTS

2^{ème} période: 6 fév. > 16 juin

- Pour les enfants âgés d'au moins 6 ans et ne sachant pas nager.
 - Mercredi (14h-15h / 15h-16h / 16h -17h)
- Tarifs : adhésion 2,35€ - Par période: 30€

PASS...SPORT 6-10 ANS

2^{ème} période: 5 mars. > 9 juin

Sur chaque période, possibilité de découvrir 1 activité sportive, choisie dans le programme proposé (distribué dans les écoles et par voie de presse en octobre).

Tarifs : adhésion 2,35€. Par période 9,40€

PASS... SPORT PETITES VACANCES 10-16 ANS

Le programme détaillé (activités, jours, horaires...) est diffusé dans les établissements scolaires et dans la presse environ 3 semaines avant le début de chaque période de vacances scolaires. Les inscriptions sur les listes d'activités sont prises au service des sports, la semaine précédant les vacances.

Tarifs : adhésion 2,35€ + 1,90€/séance, journée 7,45€, 1/2 journée 3,75€

MERCREDIS À LA NEIGE 9 ET 10 ANS

1 mercredi par mois de janvier à mars Skis et chaussures fournis et cours et remontées mécaniques compris.

Tarifs communiqués ultérieurement

PASS...SPORT ÉVASION 10 à 16 ANS

Stage de ski alpin : du 27 février au 2 mars inclus. Initiation, perfectionnement.

Stage mer (vacances été 2012) : surf, sauvetage côtier, plongée, voile, ...

Tarifs communiqués ultérieurement

ADULT' SPORT

- ▶ Remise en forme (cours mixte) Salle musculation Rozanoff lundi 9h-11h (20 personnes).
- ▶ Marche sportive : vendredi (9h à 11h) plaine des jeux
- ▶ Sortie Pédestre : 1 à 2 sorties par mois de plaine à moyenne montagne
- ▶ École Natation Adultes : pour adultes ne sachant pas nager. lundi (19h à 20h) du 19 sept. au 28 janv. ou du 6 fév. au 16 juin

▶ Initiation Golf (cours mixte)

Découverte et initiation
Mardi 9h-12h ou 12h-14h ou 14h-17h /
Mercredi 9h à 12h
Jeudi 9h-12h ou 12h-14h ou 14h-17h

Tarifs : Droit d'adhésion 4,10€

Remise en forme: 28€

Sortie pédestre (avec transport): 15,50€

Sortie pédestre (sans transport): 6,40€

École de natation: 37€

Golf (+25 ans): 75€

Golf (-25 ans, Rmistes, chômeurs): 55€

TOURNOIS SPORT POUR TOUS

Pour tout groupe de personnes
Jusqu'en juin 2012, des tournois seront organisés :

▶ Handball : fév.

à avril

▶ Football Plein

Air : avril à juin

Tarifs : droit d'adhésion

4,10€

Sport collectif 12€ (par

tournoi et par joueur)

Rens. : Pôle Jeunesse

Sports Éducation

Château

de Nahuques

05 58 93 68 68

sports@montdemarsan.fr

www.montdemarsan.fr

État civil
Naissances

• Septembre

Malo Soubaigné, Gabin Eugène Henri Deshayes, Basma Khada Abou El Fadel, Félix Loubic-Daudin, Gaspard Loubic-Daudin, Kylian John Diaz André, Lilou Marie Philippe.

• Octobre

Camille Judith Sarah Soulagnet, Noë Macca, Logann Berry, Alya Dos Santos, Tiago Emmanuel Dos Santos, Inès Khalouk, Noëly Marie Pime, Margot Romane Lesbarreres, Amaia Catherine, Elisabeth Larregle, Alix Fleur Lucile Laurin, Lola Noélie Labat, Safae Latrach, Mark-Wyilson Bacoul, Agathe Carmen Guillaume, Alexane Despagne.

Décès

• Septembre

Robert Henri Seillier.

• Octobre

Robert Michel Henri Campet, Jacky Bernard, Maurice Proux, Jeannine Béatrice Lamaignere, Janny Bories, Jean-Claude Gilardet, Volker Detleff Wolfgang Munsch, Gérard Dupeyron.

Mariages

• Septembre

Brunos Frédéric Ledos & Céline Annie Sylvie Carbrignac.

• Octobre

Arnaud Bernard Marie Peres & Chantal Irène Laigle, Stéphane Meneghelli & Frédérique Winkler, Michel Irénée Gaston Lanqui & Sabine Felice.

• Novembre

Mike Luis Yoan Khider & Anaëlle Marguerite Ginette Tondeur.

MONT de MARSAN POMPES FUNÈRES MUNICIPALES
PÔLE FUNÉRAIRE N° habilitation 2008-40-02-005

Tél. 05 58 46 44 44 Permanence 24h/24 7j/7
fax : 05 58 06 97 92

188 Avenue Maréchal Foch
Bureau ouvert du lundi au vendredi 8h/12h et 14h/18h samedi 9h/12h et 14h/17h pompes.funebres@montdemarsan.fr N° ORIAS 07027924

Organisation complète des services funéraires (Mont de Marsan & Extérieur)
Transport de corps avant et après mise en bière
Soins de conservation de corps
Devis et renseignements gratuits
Contrat obsèques (partenaire MUTAC)
Vente d'articles funéraires

FUNERARIUM MUNICIPAL - 646 avenue de Canenx
Tél. 05 58 06 47 46 - Fax 05 58 75 69 55

Vérité et responsabilité... une politique d'avenir !

Majorité municipale

Liste UnAutreMont2

Hervé Bayard, Bertrand Tortigue, Chantal Davidson, Chantal Lutz, Jean-Pierre Pinto, Éliane Darteyron, Marie-Christine Bourdieu, Thierry Socodiabéhère, Chantal Couturier, Annie Hillcock, Jeanine Lamaison, Philippe Eyraud, Guilayne Nailly, Jeanine Boudé, Catherine Picquet, Arsène Buchi, Bruno Rouffiat, Farid Heba, Michel Mége, Jean-François Lagoeyte, Nicolas Tachon, Olivier Bousquet, Cathy Dupouy-Vantrepoul, Claude Taillet, Thibault Agueil, Danielle Linxé

contact@unautremont2.fr
Permanence des adjoints au maire tous les samedis matin de 10h à 12h à l'Hôtel de ville

Opposition municipale

Liste Ville d'Avenir

Geneviève Armengaud, Alain Baché, Ségolène Dauga, Abdallah El Bakali, Jean-Michel Carrère, Renaud Lagrave, Rose Lucy, Michèle Péguay

contact@ensemblepourmontdemarsan.org
www.ensemblepourmontdemarsan.org
Permanences en mairie au 2^e étage à gauche, le premier samedi de chaque mois.

Chères Montoises, chers Montois, En ces temps de crise économique et financière, l'action publique a plus que jamais besoin de cohérence. C'est avec cette notion à l'esprit que nous élaborons le projet de budget 2012 pour Mont de Marsan. Quoi qu'il se passe dans les mois à venir, il nous faudra travailler avec moins de ressources financières... c'est une évidence et nous devons y faire face.

Dans la perspective de ces choix difficiles, et de ces efforts que nous devons collectivement assumer, il nous est apparu indispensable de rester cohérents avec nos actions et notre philosophie. Les grands principes en sont clairs : favoriser l'investissement, gestion rigoureuse de nos dépenses de fonctionnement, et non-augmentation des taux d'imposition.

Investir c'est soutenir l'emploi d'aujourd'hui et préparer la ville de demain. Investir c'est soutenir l'activité dans la ville, c'est permettre aux entreprises locales de maintenir ou créer de l'emploi, c'est ainsi donner plus de chances aux habitants du territoire d'avoir un emploi.

Investir cela signifie rendre notre ville plus agréable, plus attractive, plus dy-

namique... Nous poursuivrons donc nos principaux chantiers autour de notre projet de Ville global.

Cet effort d'investissement sera mené avec une contrainte supplémentaire mais assumée, à savoir de ne pas augmenter les taux des taxes locales, conformément à nos engagements respectés depuis 2008. Il faut ici se rappeler que ces mêmes taux d'imposition ont augmenté de 30% sur la durée du mandat municipal précédent !

Gestion rigoureuse de nos dépenses donc, afin de dégager le plus de marges de manœuvre possible pour investir. C'est possible ! Comment ? Le fruit du travail remarquable des équipes municipales et de l'engagement à nos côtés des partenaires financiers (Etat, Europe, Marsan Agglomération, CAF...) a notamment permis de démultiplier le montant des subventions que nous avons reçues. En 2007, la ville de Mont de Marsan a ainsi perçu 201 156 € de subventions pour financer ses projets... nous en avons reçus 3 804 662 € en 2011 ! Cela est du au fait que nous avons beaucoup de projets et que surtout que ceux-ci sont reconnus de qualité par nos partenaires. À ce titre, l'aménagement des abords de nos Berges est notre principal projet. Soutenu

fortement par l'Etat et l'Agglomération, nous espérons qu'il le sera également à la hauteur qu'il mérite par le Conseil Régional et le Conseil Général. Il faut ensuite rappeler la réalité des chiffres de l'endettement municipal. Au 31/12/11, l'encours de dette par habitant sera 1262 € à Mont de Marsan, contre 1159 € en moyenne pour les communes de même groupe démographique. Nous sommes donc très éloignés de la situation catastrophiste que l'on voudrait vous décrire. Il nous faudra toutefois être particulièrement prudents et responsables pour ne pas laisser cette situation se dégrader.

Ainsi nous ne lancerons les projets que lorsque nous aurons obtenu la garantie de leurs financements aux meilleures conditions financières.

Bien entendu, nous garantirons toujours la meilleure qualité possible des services publics qui dépendent de la Mairie et de ses Régies. Tout l'enjeu de l'action municipale est d'impulser la métamorphose de la ville en menant des projets d'envergure tout en œuvrant avec la plus grande attention pour répondre aux besoins du quotidien, ce que l'on peut tout simplement définir par "la vie des gens". Voilà notre feuille de route pour 2012.

raient être abandonnés ou repoussés faute de financements. La majorité municipale procède à des choix et définit ses priorités qui sont en tous points discutables. On nous annonce d'ores et déjà que des efforts seront demandés au milieu associatif et sportif. En effet, et nous ne cessons de le dire, vouloir persister et poursuivre avec ce type de gestion, nous amène tout droit dans le mur. Le brillant aussi beau soit-il, ne peut cacher à la longue toutes ces difficultés.

Accroître la dette avec en plus moins de ressources financières, n'est pas raisonnable pour l'avenir de notre ville. De plus, pour vouloir nous rassurer, on ne touche pas à l'impôt, alors qu'il augmente par les décisions gouvernementales de près de 3% par an, et pendant ce temps là on ne dit pas tout haut que l'on augmente au maximum les tarifs ou les nouvelles taxes : taxe communale sur la consommation finale d'électricité, nouvelle taxe d'aménagement communale. Aussi, sans vouloir verser dans le ca-

tastrophisme, c'est ce langage de vérité que nous voulons porter auprès des montoises et des montois.

Moins de ressources financières, accroissement de la dette ne pourront perdurer longtemps sans conséquences graves pour notre ville. Alors que cette situation devrait conduire à la prudence, les vannes sont ouvertes alors que les robinets sont fermés.

À l'heure des choix, certains nous accuseront d'avoir la critique facile, mais les mêmes doivent se rendre compte de la situation préoccupante des finances de notre Ville. Sur tout cela, nous donnons notre point de vue et tirons la sonnette d'alarme. Et si nous pensons avant tout dans ce débat aux intérêts des montoises et des montois pour aujourd'hui, il ne faudrait pas que l'avenir soit assombri par un endettement abyssal qu'il faudra bien payer tôt ou tard. Arrivée à mi mandat, la majorité municipale fait peser ses réalisations sur les générations futures, ce sera un débat primordial dans l'avenir. Ne dit-on pas que la prudence est mère de sûreté. Tenez-vous le pour dit.

